

Programme Stratégique Transversal

Rapport d'évaluation intermédiaire

Décembre 2021



Sommaire

1. Le Programme Stratégique Transversal (PST)

- 1.1. Définition et élaboration
- 1.2. Méthode de gestion
- 1.3. Éléments de contexte

2. Rapport d'exécution

- 2.1. Évaluation
- 2.2. Ajustements
- 2.3. Apport du dispositif

3. Perspectives

- 3.1. Suivi
- 3.2. Communication

01

Le Programme Stratégique Transversal

1.1. Définition et élaboration

Le Programme Stratégique Transversal (PST) est un outil de gouvernance locale qui reprend la stratégie développée par le collège communal et le conseil de l'action sociale pour atteindre les objectifs stratégiques qu'ils se sont fixés. Cette stratégie se traduit par le choix d'objectifs opérationnels, de projets et d'actions.

Elle s'appuie sur des moyens humains (des pilotes dans l'administration qui vont réaliser les actions souhaitées) et financiers (financements suffisants dégagés sur fonds propres, en emprunt, via subsides, ...). La démarche est accompagnée d'indicateurs (pour vérifier la réalisation des objectifs et des actions et, si possible, l'impact des actions sur la stratégie souhaitée).

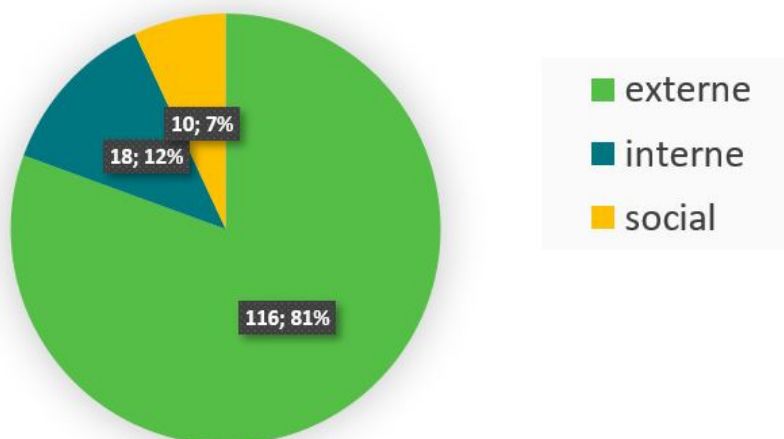
Le PST est un programme, c'est-à-dire qu'il a vocation à fédérer tous les plans sectoriels existants (plan communal de développement rural, plan communal de mobilité, plan de développement local, etc.).

Les objectifs poursuivis par la démarche PST sont notamment :

- la fixation, pour la législature, d'une feuille de route à laquelle les mandataires politiques, l'administration et les citoyens pourront se référer ;
- la modernisation de la gestion publique locale afin de rendre celle-ci plus efficace et plus efficiente ;
- et l'augmentation de la transparence autour de l'action de l'institution.

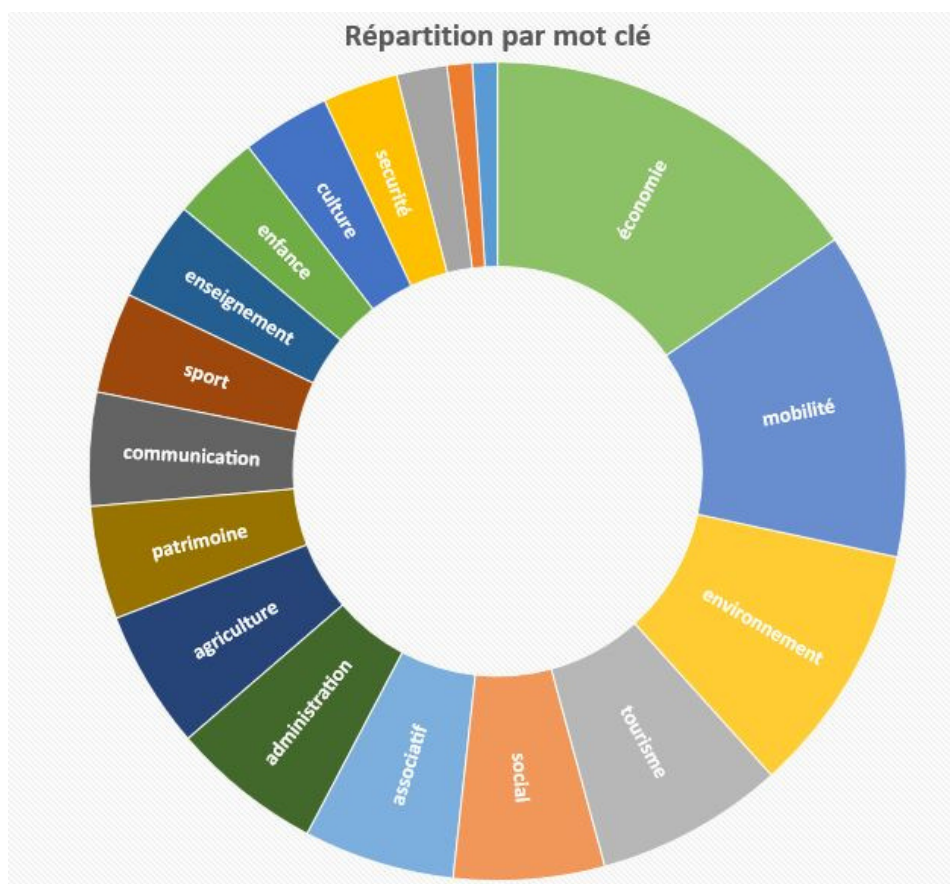
La structure du PST a fait l'objet d'une prise d'acte par le Conseil communal du 31 août 2019 et publiée sur le site internet communal.

Répartition par volet



Le Programme Stratégique Transversal touche tous les domaines d'action gérés par l'administration.

Chaque projet a été rattaché à un mot "clé" dont l'extraction permet de donner les orientations prioritaires de la mandature traduites dans le graphique ci-dessous. On peut constater que toutes les matières sont concernées avec une prépondérance pour la mobilité, l'environnement et l'économie.



Le PST est en quelque sorte la reformulation des intentions politiques en actions concrètes confortées par un diagnostic.

1.2.Méthode de gestion

Afin de coordonner le PST et assurer la gestion au quotidien des différents projets, la Commune a fait l'acquisition de l'application Belfius WanApp.

Lors de l'élaboration du PST, un processus de gouvernance avait identifié les acteurs qui interviennent dans le processus décisionnel, leur rôle et leurs responsabilités :

- Le Comité de direction veille à
 - Instaurer un processus méthodologique de la démarche PST ;
 - Valider chaque étape du processus ;
 - Identifier les ressources humaines et financières disponibles ;
 - Assurer la coordination entre les mandataires politiques et l'administration ;
 - Évaluer l'état d'avancement des projets.

- Un agent communal a été identifié comme porteur de projet afin d'assurer la centralisation des informations et le suivi des différentes étapes du projet.

- Un référent PST est chargé de la coordination globale de la démarche PST et de la communication.

1.3.Éléments de contexte

Certains éléments de contexte ont impacté la mise en œuvre du PST. Celle-ci ne s'est pas déroulée selon le processus méthodologique initialement prévu.

En effet, il a fallu près de 2 ans pour que l'application WanApp soit réellement opérationnelle en raison des nombreuses commandes émanant au même moment des autres communes et de l'adaptation de l'application au contexte communal.

Sans compter la déclaration de la crise sanitaire liée au coronavirus qui a nécessité l'application de nouvelles mesures au fonctionnement des différents services communaux et l'obligation de recourir au télétravail.

Dans un premier temps, les agents ont été invités à réfléchir à l'élaboration de leurs projets sur un document word. Les informations ont ensuite été implémentées dans les champs respectifs de l'application.

Après plusieurs reports, une présentation de l'application WanApp a enfin pu être organisée par le concepteur, en octobre 2020, auprès de tous les utilisateurs concernés.

En période de confinement, des réunions en visioconférence ont été organisées entre le référent PST et chaque porteur de projet afin, d'une part, d'informer sur le fonctionnement de l'application et, d'autre part, de répartir les projets en fonction de leur échéance, de leur état d'avancement et de leur état de santé.

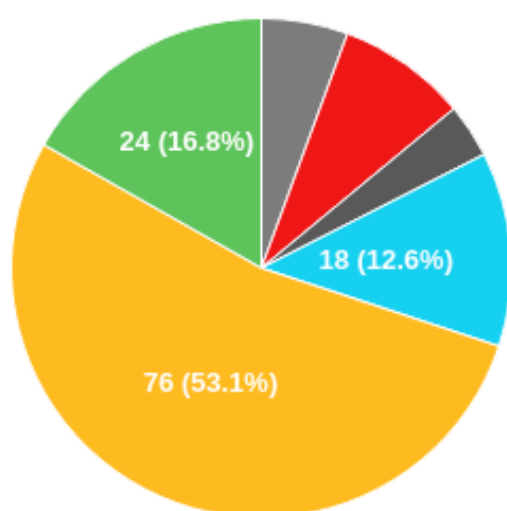
Les agents ont ensuite été invités à assurer la complétude et la mise à jour de chaque fiche dont ils étaient le porteur.

Dès le début de l'année 2022, la gestion de projet selon la méthodologie PST pourra enfin prendre tout son sens.

Rapport d'exécution

02

Projets / Etat d'avancement



Etat d'avancement

Indéterminé	8
A initier	12
Abandonné	5
Ajouté	18
En cours	76
Réalisé	24

2.1.Évaluation

QUELS SONT LES LEVIERS MOBILISÉS PAR LA COMMUNE DEPUIS 3 ANS POUR ATTEINDRE SES OBJECTIFS STRATÉGIQUES ?

L'angle choisi par le Collège communal de Héron pour rédiger le rapport intermédiaire de son Programme Stratégique Transversal est d'en évaluer **l'état d'avancement par objectif opérationnel**.

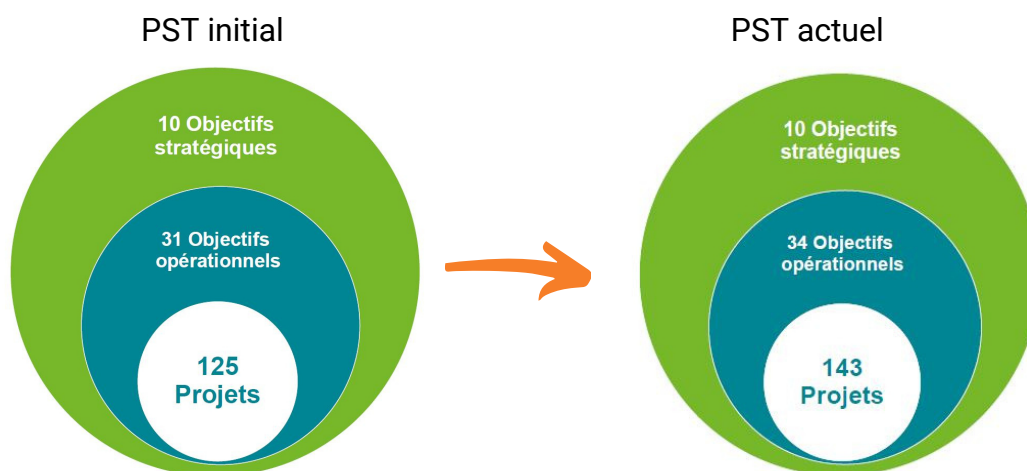
Sur base d'éléments justificatifs issus du tableau AFOM, les fiches d'évaluation ci-après donnent une photographie, une synthèse, de l'état d'avancement de chaque projet identifié pour atteindre l'objectif opérationnel.

Statistiquement, sur les **143** projets qui composent le PST

- **24** projets ont été réalisés ;
- **76** sont en cours de réalisation.

Les indicateurs de résultat seront analysés par projet lors du rapport final.

2.2. Ajustements



Le PST est un outil évolutif : certains projets ont été abandonnés (5) et 18 projets ont été ajoutés en réponse à certaines opportunités ou à la rédaction de plans thématiques.

Certains projets ont été reformulés de manière à répondre plus adéquatement à l'objectif.

Toute modification apportée à la structure du PST initial est expliquée dans la fiche projet concernée.

3 nouveaux objectifs opérationnels ont été ajoutés pour atteindre l'objectif stratégique « Héron, une commune qui soutient le développement de l'activité économique locale et la création d'emplois » :

- « Stimuler l'attractivité économique du territoire » composé de 6 projets ;
- « Contribuer au développement de projets d'économie sociale » composé de 1 projet ;
- « Développer le potentiel et la notoriété touristique du territoire » composé de 3 projets.

La structure actuelle du PST est déclinée dans le tableau ci-après selon l'état d'avancement et la priorité de chaque projet.

2.3. Apport du dispositif

L'élaboration et la mise en œuvre du PST génèrent une nouvelle culture de gestion au sein de l'administration. Ainsi, le PST permet :

- de traduire les intentions politiques en actions concrètes compte-tenu des moyens financiers et humains ;
- d'offrir une vision transversale des différents projets menés au sein de l'administration et invite à une meilleure collaboration et information entre l'administration et les décideurs politiques et, aussi, entre les différents services de l'administration et des structures para communales;
- d'apporter une gestion plus professionnelle des projets : le recours à l'application WanApp impose une réflexion préalable approfondie et standardisée de chaque projet;
- de centraliser en un seul endroit, accessible à tous les utilisateurs, toutes les informations nécessaires au bon suivi des projets;
- d'anticiper les différentes étapes en fonction de délais imposés (rétroplanning) et d'en assurer le suivi par les agents concernés ;
- de communiquer de manière transparente vers les citoyens qui pourront ainsi évaluer la mise en œuvre des projets envisagés par les élus et le travail réalisé par l'administration.

03

Perspectives

3.1. Suivi

Outre la finalisation des projets en cours, le Collège communal doit à ce stade du programme se pencher sur les projets dont l'état d'avancement est à initier (12) ou indéterminés (8) et en proposer une **priorisation** compte-tenu des délais éventuellement impératifs et des moyens financiers et humains.

Une **version mise à jour** de l'application WanApp sera disponible dès le début de l'année 2022.

Une **séance d'information** sera organisée fin janvier afin de présenter cette nouvelle version aux utilisateurs et de les informer sur la manière la plus optimale d'utiliser l'application au quotidien pour la gestion de projet.

Au niveau du suivi du PST, il est prévu que :

- Trimestriellement, une réunion d'évaluation sur l'état d'avancement des projets soit organisée entre le référent PST et chaque porteur de projet ;
- Semestriellement, un compte-rendu de l'état d'avancement des projets du PST soit présenté au Collège communal. A cette fin, un tableau de bord sera extrait du logiciel pour chacun des projets concernés. Les décisions éventuelles seront transmises au référent PST pour adaptation.
- Annuellement, au moment de l'élaboration du budget communal, une évaluation globale du PST soit réalisée et présentée au Collège. La planification pourra être adaptée si nécessaire.

3.2. Communication

Le rapport d'évaluation fera l'objet d'une délibération du Collège communal lors de la séance du 14 décembre 2021 et d'une prise d'acte par le Conseil communal du 23 décembre 2021.

Le PST est une démarche fédératrice qui implique une communication transversale.

Le rapport d'évaluation à mi-mandat sera publié sur le site internet communal et un rédactionnel paraîtra dans le bulletin communal de mars 2022.

Il convient d'élaborer un plan de communication à chaque étape du processus et, aussi, à chaque étape des projets d'identifier le message, la cible, le support et le moment tant en interne qu'en externe.

Tableau de synthèse - Projets

	Nom du projet	Priorité	Etat d'avancement
1 - Héron, une Commune solidaire > 1 - Développer une politique visant à répondre aux besoins des personnes plus âgées			
1	Activer la FP 1.3 du PCDR « Construction de 8 logements locatifs pour personnes âgées autonomes rue de la Gare à Héron.	2020-2024	Indéterminé
2	Développer de nouvelles activités attractives à la Maison des Châtaigniers	Indéterminée	En cours
3	Redynamiser et soutenir financièrement les activités organisées par l'ASBL GymSana	2020-2024	En cours
4	P2 - A16 - MT - PST - Mettre en place et animer un groupe de travail « Défi vieillissement de la population »	2025	Ajouté
5	P2 - A17 - MT - PST - Soutenir les actions identifiées au sein du groupe de travail « Défi vieillissement de la population »	2025	Ajouté
1 - Héron, une Commune solidaire > 2 - Encourager les initiatives de convivialité et de solidarité (envers le public précarisé)			
1	Adhérer au concept de « Commune hospitalière »	2020-2024	En cours
2	Pérenniser le projet d'insertion professionnelle en maraichage Li Noû Corti	2020-2024	Réalisé
3	Soutenir le projet de création de 6 logements publics à Héron par Meuse Condroz Logements	2022	En cours
4	Elargir l'utilisation du taxi social	2021	En cours
5	Soutenir les missions de l'écrivain public	2021	En cours
6	Mettre en place un service de livraison de repas à domicile.	2020	Ajouté
2 - Héron, une commune où l'on se sent en sécurité > 1 - Lutter contre le sentiment d'insécurité			
1	Organiser des séances d'information	2020	Réalisé
2	Instaurer une prime communale de techno-prévention	2020-2024	Réalisé
3	Examiner la possibilité de rattachement à une autre zone de Police de manière à diminuer le délai d'intervention de la Police	Indéterminée	Indéterminé
4	Créer des incitants pour encourager la formation des jeunes à la conduite préventive	2020	Réalisé
3 - Héron, une commune qui veille à faciliter et à sécuriser la mobilité > 1 - Organiser et sécuriser les voiries de manière cohérente et efficiente			
1	Adopter un Plan communal de Mobilité (PCM)	2021	Réalisé
2	Activer la FP 2.1 du PCDR « Mise en œuvre des recommandations du PCM »	2020-2024	En cours
3	Revendiquer l'aménagement d'un rond-point à la sortie 8 de l'E42	Indéterminée	En cours
4	Créer des aménagements de sécurité	2020-2024	En cours
3 - Héron, une commune qui veille à faciliter et à sécuriser la mobilité > 2 - Assurer l'entretien des voiries			
1	Mise en œuvre du Plan d'investissement communal - PIC 2019-2021	2021	En cours
2	Entretien des voiries sur base de l'état des lieux effectué par La Province (fonds propres)	2020-2024	En cours
3	Entretien le réseau de mobilité douce	2020-2024	En cours
4	Réfection de la voirie rue Basses Trixhes à Couthuin - PIC 2019 2021	2021	En cours
5	Réfection de la rue de Ver (partie) - PIC 2019-2021	2021	En cours
3 - Héron, une commune qui veille à faciliter et à sécuriser la mobilité > 3 - Encourager les déplacements à vélo			
1	Activer la FP 1.5 du PCDR "Aménager une bande cyclo piétonne rue Pravée"	2023	En cours
2	Aménager une bande cyclo piétonne Drève d'Envoz à Couthuin	2022	En cours
3	Réhabiliter d'anciens chemins et sentiers pour la mobilité douce	2020-2024	En cours
4	Activer la FP 1.6 du PCDR « Etude de faisabilité d'un cheminement doux le long de la chaussée de Wavre et sécurisation de celle-ci »	2022	A initier
5	Activer la FP du PCDR 2.5 « Réalisation du cheminement doux le long de la chaussée de Wavre : tronçon Waret-l'Evêque – Héron »	Indéterminée	Indéterminé
6	Acquérir des VAE pour les déplacements du personnel communal dans le cadre de ses missions	2020-2024	En cours
7	Acquérir et mettre en location pour les citoyens des VAE	2020-2024	Abandonné
8	Encourager la création d'un groupe « Je Pédale pour ma forme »	Indéterminée	A initier
9	Octroyer une prime aux citoyens pour l'achat d'un VAE	2020-2024	Ajouté
10	Promouvoir les chemins alternatifs identifiés dans le cadre du PDS	2020-2024	En cours
3 - Héron, une commune qui veille à faciliter et à sécuriser la mobilité > 4 - Organiser le stationnement de façon efficiente et sécurisée			
1	Créer un parking de covoiturage à la sortie 8 de l'E42 – 64 places + 2 places PMR	2021	En cours
2	Aménager un parking commun aux 2 écoles de Surlomez	2020-2024	En cours
3	Aménager des parkings à vélos aux endroits identifiés opportuns (arrêts de bus, centre sportif,...)	2021	Réalisé
4	Agrandir le parking du centre sportif Héromnisports (+ 34 places)	2020	Réalisé
3 - Héron, une commune qui veille à faciliter et à sécuriser la mobilité > 5 - Faciliter l'accès des PMR aux lieux de commerces et services			
1	PO - PST - Mettre en place des mesures incitant les commerces locaux à faciliter l'accès aux PMR	2020-2024	A initier

3 - Héron, une commune qui veille à faciliter et à sécuriser la mobilité > 6 - Encourager le recours au transport alternatif			
1	Mettre les véhicules du CPAS en location à l'attention des citoyens et des associations	2020-2024	Réalisé
2	Revendiquer une amélioration du réseau et de la fréquence du transport en commun	Indéterminée	Indéterminé
3	Encourager les initiatives de covoiturage (Covoit'Héron)	2020-2024	En cours
4 - Héron, une commune active pour l'environnement et le climat > 1 - Engager la commune dans la transition énergétique et la lutte contre les changements climatiques			
1	Activation du Plan POLLEC	2020-2024	En cours
2	Améliorer la performance énergétique des bâtiments communaux (Convention RENOWATT)	2022	En cours
3	Encourager les citoyens à améliorer la performance énergétique des bâtiments privés (RenovActions et RenovFormations)	2020-2024	En cours
4	Privilégier l'installation de systèmes utilisant des sources d'énergie renouvelables	Indéterminée	Indéterminé
5	Défendre un éolien respectueux du paysage et du bien-être des habitants	Indéterminée	En cours
4 - Héron, une commune active pour l'environnement et le climat > 2 - Prendre des mesures qui visent à une gestion environnementale optimale du territoire communal			
1	Collaborer à l'activation du plan de gestion 2015-2025 du Parc Naturel des Vallées de la Burdinale et de la Mehaigie	2020-2024	En cours
2	Collaborer à l'activation du plan d'actions de Contrat de Rivière Meuse Aval et affluents	2020-2024	En cours
3	Mettre en œuvre les actions du plan Commune Zéro Phyto	2020-2024	En cours
4	Inclure dans le projet pédagogique des écoles communales l'apprentissage d'une gestion environnementale durable	Indéterminée	En cours
4 - Héron, une commune active pour l'environnement et le climat > 3 - Mettre en places des actions qui visent à préserver la biodiversité			
1	Activer la FP 1.7 du PCDR « Affectation du bois de Ferrières en une zone naturelle protégée »	2021	En cours
2	Créer des espaces de biodiversité (prés fleuris, cultures mellifères,...)	2020-2024	En cours
3	Initier un Plan Communal de Développement de la Nature	Indéterminée	A initier
4	Organiser des actions de sensibilisation des citoyens à la biodiversité (balades, panneaux didactiques, séances d'information,...)	2020-2024	En cours
4 - Héron, une commune active pour l'environnement et le climat > 4 - Diminuer la production de déchets résiduels par habitant tout en luttant contre les dépôts sauvages			
1	Mettre en œuvre le plan d'actions « Commune Zéro Déchet »	2020-2024	En cours
2	Encourager les différents publics cibles à participer à l'opération « Wallonie Plus Propre »	2020-2024	En cours
3	Lutter contre les dépôts sauvages via le contrôle social et la répression	2020-2024	En cours
5 - Héron, une commune rurale riche de ses habitants > 1 - Intensifier et encourager les opportunités de rencontre et de convivialité des groupements associatifs et des comités qu			
1	Poursuivre les travaux d'aménagement (isolation, insonorisation, équipement,...) des salles communales : Héron (lot 0 d PCDR) et Plein Vent (FP 2.4 du PCDR)	2020-2024	En cours
2	Multiplier les opportunités de rencontres citoyennes (festivités, spectacles, marché, ateliers,...)	2020-2024	En cours
3	Activer la FP 1.1 du PCDR « Création d'une maison rurale à Waret-l'Evêque »	2020-2024	Indéterminé
4	Développer l'offre culturelle (spectacles, ateliers, stages,...) en élargissant les synergies avec les centres culturels des communes voisines	2020-2024	En cours
5	Agrandir la bibliothèque pour y développer des nouvelles activités	2022	A initier
6	Créer un service de prêt/location de matériel aux associations	2020-2024	En cours
7	Activer la FP 1.2 du PCDR « Quartier Part'Âge : Aménagement d'un espace public convivial rue de la Gare à Héron »	2020-2024	Indéterminé
8	Activer la FP 1.4 du PCDR "Aménagement de la place Fayat à Lavoir et de ses accès"	2020-2024	En cours
9	Activer la FP 2.2 du PCDR «Aménagement d'une salle polyvalente au Moulin de Ferrières»	Indéterminée	En cours
10	Activer la FP 2.3 du PCDR « Aménagement du cœur historique de Waret-l'Evêque	Indéterminée	Indéterminé
5 - Héron, une commune rurale riche de ses habitants > 2 - Préserver et valoriser le cadre de vie patrimonial			
1	Préserver le patrimoine meulier et le savoir-faire artisanal du site du Moulin de Ferrières et le valoriser via des visites guidées et la création d'un centre d'interprétation	2020-2024	En cours
2	Encourager et soutenir les initiatives citoyennes en matière de valorisation du patrimoine	2020-2024	En cours
3	Poursuivre le recensement et la valorisation du Petit Patrimoine	2020-2024	En cours
4	Poursuivre les travaux de rénovation de l'église Saint-Hubert à Lavoir	2020-2024	En cours
5	Réfection du mur du cimetière d'Envoz - PIC 2019-2021	2021	Réalisé
5 - Héron, une commune rurale riche de ses habitants > 3 - Promouvoir le sport pour tous			
1	Investir dans la formation et l'encadrement des moniteurs	2022	En cours
2	Aménager des aires multisports et des espaces ludiques adaptés à tous les publics sur le site extérieur du centre sportif Héromnisports	2021	En cours
3	Etudier les possibilités d'amélioration des infrastructures footballistiques sur le site de Couthuin-Sports	Indéterminée	Abandonné
4	Poursuivre le développement de nouvelles activités sportives pour tous	Indéterminée	En cours
6 - Héron, une commune qui communique > 1 - Poursuivre la transition numérique de l'administration au service des citoyens			

1	Développer le guichet électronique du site internet communal	2020-2024	En cours
2	Acquérir la plateforme Betterstreet	2019	Réalisé
3	Participer aux exercices tests de la plateforme Be-Alert	2019	Réalisé
4	Réinstaurer un service de formation numérique et de mise à disposition de matériel informatique (EPN)	2021	Réalisé
5	Adapter la communication des écoles communales aux nouvelles réalités	2021	Ajouté
7 - Héron, une commune qui soutient le développement de l'activité économique locale et la création d'emplois > 1 - Maintenir et renforcer les actions de l'Agence de Développement			
1	P0 - PST - Mettre en oeuvre le Plan de Développement Local 2021-2026 de l'ADL	2020	En cours
7 - Héron, une commune qui soutient le développement de l'activité économique locale et la création d'emplois > 2 - Soutenir la création d'emplois locaux			
1	P0 - PST - Donner plus de visibilité aux missions de l'ALE	2021	Abandonné
2	P2 - A11 - CT - PST - Positionner le Moulin de Ferrières comme cadre d'apprentissage pour des structures de formation	2022	En cours
3	P2 - A02 - CT - PST - Coordonner l'édition d'un guide pratique d'accueil et d'information pour les nouveaux acteurs économiques	2022	En cours
4	P2 - A25 - LT - PST - Soutenir le BEP dans la mise en place et la promotion de la nouvelle ZAE Andenne/Héron	2026	En cours
7 - Héron, une commune qui soutient le développement de l'activité économique locale et la création d'emplois > 3 - Soutenir les initiatives qui encouragent la consommation locale			
1	P1 - A01 - CT - PST - Développer le concept marketing en lien avec la consommation locale	2022	Réalisé
2	P1 - A03 - CT - Editer un répertoire local des acteurs socio-économiques et une carte de localisation	2022	En cours
7 - Héron, une commune qui soutient le développement de l'activité économique locale et la création d'emplois > 4 - Soutenir et développer des initiatives qui facilitent la commerci			
1	P1 - A07 - MT - PST - Valoriser et pérenniser le marché local	2020-2024	En cours
2	P1 - A09 - MT - Stimuler le développement des coopératives de produits locaux	2020-2024	En cours
3	P1 - A10 - MT - PST - Soutenir la mise en place du projet « Les paniers Héron Fresh »	2025	A initier
4	P2 - A22 - LT - PST - Développer un atelier partagé	2026	A initier
5	P1 - A12 - MT - Collaborer à la mise en place du concept "Savoir-Faire Burdinale-Mehaigne"	2021	Ajouté
7 - Héron, une commune qui soutient le développement de l'activité économique locale et la création d'emplois > 5 - Soutenir et développer des initiatives qui encouragent la divers			
1	Construire un hall relais agricole sur le site du MF	2022	En cours
2	Participation au développement de la filière céréalière panifiable locale via la fiche coopération du GAL	2021	Réalisé
3	Participation au développement d'une filière céréalière brassicole via la fiche coopération du GAL	2021	Réalisé
4	P1 - A15 - MT - Soutenir la mise en place de la filière Miscanthus	2025	A initier
7 - Héron, une commune qui soutient le développement de l'activité économique locale et la création d'emplois > 6 - Faire du Moulin de Ferrières un pôle de développement économi			
1	Mettre en œuvre le schéma de développement global du site du Moulin de Ferrières	2020-2024	En cours
2	Créer un point d'accueil touristique	2020	Réalisé
3	Ouvrir une boulangerie artisanale bio	2020	Réalisé
4	Ouvrir un point de restauration et de commercialisation de produits locaux	2020	Réalisé
5	Mettre en location un hébergement touristique au Moulin de Ferrières	2021	Réalisé
6	Créer un centre de découverte et d'expositions temporaires	2020-2024	En cours
7	Elaborer un schéma directeur d'aménagement paysager d'espaces publics entre le Moulin de Ferrières et la place Fayat à Lavoir	2021	Ajouté
7 - Héron, une commune qui soutient le développement de l'activité économique locale et la création d'emplois > 7 - Stimuler l'attractivité économique du territoire			
1	P2 - A12 - MT - PST - Réaliser une analyse du potentiel commercial	2025	Ajouté
2	P2 - A13 - MT - PST - Réaliser une analyse de la demande et des comportements d'achat	2025	Ajouté
3	P2 - A14 - MT - PST - Définir et mettre en place un schéma d'implantation commerciale cohérent et harmonieux	2025	Ajouté
4	P2 - A20 - LT - PST - Accompagner la création d'un tiers-lieu business	2026	Ajouté
5	P2 - A23 - LT - PST - Contribuer au développement du bâtiment relais	2026	Ajouté
6	P2 - A24 - LT - PST - Contribuer au développement d'un îlot d'entreprises	2026	Ajouté
7 - Héron, une commune qui soutient le développement de l'activité économique locale et la création d'emplois > 8 - Contribuer au développement de projets d'économie sociale			
1	P2 - A18 - MT - PST - Encourager la création d'une centrale de repassage	2025	Ajouté
7 - Héron, une commune qui soutient le développement de l'activité économique locale et la création d'emplois > 9 - Développer le potentiel et la notoriété touristique du territoire			
2	P3 - A06 - MT - PST - Soutenir la mise en place de nouveaux concepts de promenade	2025	Ajouté
3	P3 - A08 - MT - PST - Contribuer au développement de produits innovants de type « Tourisme d'affaires / tourisme de découverte économique »	2025	Ajouté
8 - Héron, une commune qui veille à l'épanouissement de sa jeunesse > 1 - Anticiper l'évolution croissante du nombre de nouveaux nés			
1	P0 - PST - Accompagner les accueillantes dans le lancement et le déroulement de leur activité	2020-2024	En cours
2	P0 - PST - Analyser les possibilités de garde des tout-petits pendant les vacances	2020-2024	A initier

8 - Héron, une commune qui veille à l'épanouissement de sa jeunesse > 2 - Soutenir et développer un enseignement de qualité			
1	Elaborer un Plan de pilotage Ecole de Couthuin	2020-2024	En cours
2	Soutenir la mise en œuvre d'un Projet d'Etablissement	2020	Réalisé
3	Mettre en place des stratégies pédagogiques adaptées aux enfants à besoins spécifiques	2020-2024	En cours
4	Réaliser les travaux d'extension et de rénovation de l'école de Surlemez	2020-2024	Réalisé
5	Créer une école des devoirs	2020-2024	A initier
6	Elaborer un Plan de pilotage Ecole de Warêt-l'évêque	2022	Ajouté
8 - Héron, une commune qui veille à l'épanouissement de sa jeunesse > 3 - Veiller à l'intégration des jeunes dans la vie communale			
1	Créer un pôle « Enfance/Jeunesse »	Indéterminée	En cours
2	Associer les jeunes à la gestion communale et soutenir le CCE	2021	En cours
3	Activer la FP 2.6 du PCDR "Installation d'un espace jeunes"	2020-2024	A initier
9 - Héron, une administration qui offre des services de qualité aux citoyens > 1 - Utiliser des nouvelles procédures administratives et technologiques dans le but de présenter aux cit			
1	Sensibiliser le personnel administratif à la nécessité de motiver et de constituer des dossiers de qualité dans le but d'éviter les plaintes et recours des citoyens, via des formations notamment	2020-2024	En cours
2	Gérer de manière optimale le parc informatique communal et la téléphonie	2020-2024	En cours
3	Rédiger un mémento pour l'organisation des événements	2022	A initier
4	Optimaliser la gestion des salles communales en mettant en place une procédure et un règlement d'utilisation	2019	Réalisé
5	Mettre en place une procédure visant à assurer une gestion optimale du courrier entrant et sortant	Indéterminée	En cours
9 - Héron, une administration qui offre des services de qualité aux citoyens > 2 - Optimiser la communication avec le citoyen en utilisant les différents canaux dans un souci de trans			
1	Renforcer l'attractivité du site internet afin d'augmenter sa consultation	2021	En cours
2	Renforcer l'attractivité du bulletin communal	2020	Réalisé
3	Faciliter les démarches administratives auprès du service Population dans le but de diminuer le temps d'attente	Indéterminée	Abandonné
4	Poursuivre l'amélioration de l'accueil des nouveaux habitants	2021	En cours
9 - Héron, une administration qui offre des services de qualité aux citoyens > 3 - Optimiser la communication interne de manière transversale			
1	Informier régulièrement le personnel des projets communaux dans le but d'impliquer les agents au-delà des matières qu'ils traitent	2020-2024	En cours
2	Poursuivre et si nécessaire améliorer les synergies existantes entre la Commune et le CPAS et les ASBL para-communales dans le but de faire des économies d'échelle	2020-2024	En cours
	Mettre en place une centrale d'achat accessible au CPAS, à la RCA et aux ASBL para-communales	2022	Ajouté
10 - Être une administration communale qui maintient et développe l'emploi > 1 - Organiser la gestion des ressources humaines			
1	Poursuivre la rédaction des descriptifs de fonction des agents	2021	En cours
2	Définir les besoins en formations de l'administration, tous services confondus, dans le but de mettre en place un plan de formations	2021	En cours
3	Poursuivre la formation continuée des agents communaux dans le but accroître les connaissances collectives	2020-2024	Abandonné
4	Créer des procédures afin d'assurer le transfert de savoir entre les agents en cas de départ ou d'absence	2020-2024	En cours
5	Favoriser l'insertion des jeunes demandeurs d'emploi dans le monde du travail en leur proposant une première expérience professionnelle au travers de stages de transition entreprise (STE)	2020-2024	En cours
10 - Être une administration communale qui maintient et développe l'emploi > 2 - Fidéliser le personnel en améliorant ses conditions de travail			
1	Analyser la création d'un fonds de pension pour les contractuels (Deuxième pilier)	2020	Réalisé



Objectif opérationnel

1 - Développer une politique visant à répondre aux besoins des personnes plus âgées

Objectif stratégique

1 - Héron, une Commune solidaire

Justifications de l'objectif

- Évolution croissante de la proportion de personnes âgées dans la commune (+15% en 6 ans)
- 3% de départ des aînés vers d'autres communes

Projet(s) inclus dans cet objectif

N°	Nom du projet	Etat d'avancement	Justification état d'avancement
363	Activer la FP 1.3 du PCDR « Construction de 8 logements locatifs pour personnes âgées autonomes rue de la Gare à Héron.	Indéterminé	Lot 1 PCDR mais la modification récente des taux de subsidiation pour ce type de projets impliquerait une charge budgétaire conséquente pour la Commune
364	Développer de nouvelles activités attractives à la Maison des Châtaigniers	En cours	Reprise des activités après arrêt en raison du Covid
365	Redynamiser et soutenir financièrement les activités organisées par l'ASBL GymSana	En cours	Reprise des activités après arrêt en raison du Covid
550	P2 - A16 - MT - PST - Mettre en place et animer un groupe de travail « Défi vieillissement de la population »	Ajouté	Projet issu du Plan de Développement Local de l'ADL qui répond à l'OO du PST
551	P2 - A17 - MT - PST - Soutenir les actions identifiées au sein du groupe de travail « Défi vieillissement de la population »	Ajouté	Projet issu du Plan de Développement Local de l'ADL qui répond à l'OO du PST.



Résultats intermédiaires - Evaluation

Face aux enjeux du vieillissement de la population, la Commune de Héron, via son ADL, mène une réflexion globale afin d'aider les seniors dans leur vie au quotidien et à faciliter leur maintien à domicile.

Intitulé « Héron prend soin de vous » (projets n°550 et 551), ce projet a déjà fait l'objet de différentes démarches concrètes en cette fin d'année 2021 :

- Un groupe de travail composé d'une dizaine d'acteurs locaux (généraliste, pharmacien, ergothérapeute, service de soins à domicile, représentant de la Maison Communautaire Les Châtaigniers...) a été constitué et s'est réuni à plusieurs reprises afin de mettre en place un plan d'actions;
- Une enquête visant à connaître les habitudes, les besoins et le bien-être de nos seniors a été envoyée dans tous les ménages héronnais où vit une personne de plus de 60 ans;
- Une rubrique « Aînés » a été ajoutée au bulletin communal ainsi que sur le site internet communal.

Après plus de 3 ans de rénovation et une période de crise sanitaire, La Maison des Châtaigniers (projet n°364) a rouvert ses portes à tous citoyens de plus de 65 ans depuis le 31 août 2021. Depuis cette date, le nombre de participants a doublé portant ainsi au nombre de 18 les personnes qui participent aux journées d'accueil de la Maison des Châtaigniers.

Le cours d'éducation physique adapté aux seniors, Gymsana (projet n°365), a également repris ses activités en septembre et compte 20 inscrits.

Afin de proposer une alternative locale aux personnes âgées en matière de logements, la fiche projet 1.3 du PCDR « Construction de 8 logements locatifs pour personnes âgées autonomes rue de la Gare à Héron » (projet n°363) avait été retenu comme prioritaire (lot1). Cependant, en raison de la modification des taux de subsidiation en développement rural pour ce type

de projets (de 80% > 60%), ce projet impliquerait une charge budgétaire beaucoup trop conséquente pour la Commune (près du million d'euros sur fonds propres) et devra très certainement être reporté voire abandonné.

Objectif opérationnel

2 - Encourager les initiatives de convivialité et de solidarité (envers le public précarisé)

Objectif stratégique

1 - Héron, une Commune solidaire

Justifications de l'objectif

- Nombre de bénéficiaires du RIS stable (1%) et le taux de personnes bénéficiaires du RIS sont plus bas que la moyenne
- Budget de l'aide sociale en augmentation suite aux mesures de sanction du FOREM
- Nombre de ménages d'une personne en augmentation (25,5%)

Projet(s) inclus dans cet objectif

N°	Nom du projet	Etat d'avancement	Justification état d'avancement
366	Adhérer au concept de « Commune hospitalière »	En cours	Actions réalisées pour améliorer l'accueil des migrants
367	Pérenniser le projet d'insertion professionnelle en maraichage Li Noû Corti	Réalisé	Engagement chaque année de 2 ou 3 personnes en article 60
368	Soutenir le projet de création de 6 logements publics à Héron par Meuse Condroz Logements	En cours	Enquête publique ouverte entre le 29 novembre 2021 et le 6 janvier 2022
369	Elargir l'utilisation du taxi social	En cours	Bien que service réduit à cause du Covid, il est possible de louer une des voitures du CPAS en soirée et en week-end
370	Soutenir les missions de l'écrivain public	En cours	L'EPN vient d'être relancé
574	Mettre en place un service de livraison de repas à domicile.	Ajouté	Service en cours depuis le 8 avril 2020.



Résultats intermédiaires - Evaluation

En Adhérant à la charte des communes hospitalières (projet n°366), la Commune, via le CPAS, a mis en place des actions qui améliorent l'accueil des migrants et les logements d'accueil (ILA).

Depuis 2017, le CPAS organise une activité de maraichage, le Li Noû Corti (projet n°367), grâce à laquelle 3 personnes précarisées, qui n'ont ni accès au monde du travail ni aux allocations de chômage, sont engagées sous contrat "article 60". Grâce à une analyse des coûts et à une augmentation de la production et des ventes (contrat Hesbicoop, vente au personnel communal,...), l'équilibre financier est atteint depuis 2020.

L'enquête publique concernant le projet de création de 6 logements publics sur un terrain du CPAS à Héron par Meuse Condroz Logements (projet n°368) est ouverte entre le 29 novembre 2021 et le 6 janvier 2022.

Le Portabus, taxi social du CPAS de Héron, compte désormais 3 véhicules. Ce service, ouvert à l'usage de tous les Héronnais, permet, à un tarif extrêmement bas, de véhiculer chaque citoyen pour des rendez-vous médicaux, des courses ou des visites familiales. Il est désormais possible de louer une des voitures du CPAS en soirée et en week-end pour un usage privé à travers la plateforme cozywheel (projet n°369).

Le service "d'écrivain public" (projet n°370) assuré par une assistante sociale dans la rédaction d'une lettre ou dans la complétude de documents va être relancé mais à travers l'espace public numérique. Ce service permettra alors de rédiger des courriers et autres formulaires via l'apprentissage de l'outil informatique.

Dès le début de la pandémie (avril 2020) liée au coronavirus, la Commune et le CPAS de Héron ont mis en place un service de livraison de repas à domicile (projet n°574) afin de garantir un repas complet, sain et équilibré, à un prix concurrentiel, aux plus vulnérables (personnes isolées, démunies et toutes les personnes au front de la pandémie). Fournis par le traiteur professionnel La Cuisine des Champs, les repas sont livrés 3 fois par semaine, en liaison froide et conditionnés individuellement. Nombre de repas livrés en 2020 (du 08/04/2020 au 31/12/2020) : 2.329; soit une moyenne de 259 repas/mois; En 2021 (du 01/01/2021 au 31/10/2021) : 3.604; soit une moyenne de 360 repas/mois.



Objectif opérationnel

1 - Lutter contre le sentiment d'insécurité

Objectif stratégique

2 - Héron, une commune où l'on se sent en sécurité

Justifications de l'objectif

- En matière de sécurité dans les habitations

En 2017 : 55 cambriolages habitations avaient eu lieu dans la commune de Héron, l'arrondissement de Huy-Waremme étant particulièrement impacté par les vols habitations (283 -> 20%) contre 18 en 2020.

2018 = 48

2019 = 32

2020 = 18

- En matière de sécurité routière, le parc de véhicules est en constante évolution : 3 948 en 2020 contre 3 223 en 2010 (+22%)

Projet(s) inclus dans cet objectif

N°	Nom du projet	Etat d'avancement	Justification état d'avancement
371	Organiser des séances d'information	Réalisé	Séance d'information organisée en juin 2019
372	Instaurer une prime communale de techno-prévention	Réalisé	2 primes octroyées pour l'installation de mesures de techno-prévention
373	Examiner la possibilité de rattachement à une autre zone de Police de manière à diminuer le délai d'intervention de la Police	Indéterminé	
374	Créer des incitants pour encourager la formation des jeunes à la conduite préventive	Réalisé	2 sessions organisées en 2019



Résultats intermédiaires - Evaluation

En mai 2018, vu la recrudescence des vols dans les habitations, le Conseil communal décidait d'accorder une prime en vue de promouvoir l'installation d'un système d'alarme électronique. 10 primes ont ainsi été octroyées en 2018, et 22 en 2019. En juin 2019, le Conseil ajoutait à cette disposition, la possibilité d'obtenir une prime pour l'installation de mesures de techno-prévention (projet n°372). Deux primes ont jusqu'à présent été octroyées.

Afin de diminuer le sentiment d'insécurité et les vols dans les habitations, la Commune de Héron en collaboration avec la zone de Police Hesbaye-Ouest a organisé en juin 2019, une séance d'information à l'attention des citoyens intitulée « Diminuer les risques de cambriolage, est-ce réaliste ? » (projet n°371).

La diminution du nombre de vols dans les habitations à Héron est constante (55 en 2017 ; 48 en 2018 ; 32 en 2019 et 18 en 2020). Même si les chiffres de l'année 2020 doivent être relativisés compte tenu d'une présence plus importante des citoyens à la maison, ces données ne peuvent que nous encourager à poursuivre en ce sens.

Le sentiment d'insécurité est également présent en matière de mobilité. Les jeunes conducteurs ont un risque d'accident deux à trois fois plus élevé que la moyenne générale des conducteurs. Face à ce constat, la Commune a proposé aux jeunes Héronnais de 18 à 24 ans de participer à une session de formation à la conduite défensive et anticipative avec ProMove (projet n°374). 37 jeunes ont participé à l'une des 2 sessions proposées à un prix ramené à 50 € (au lieu de 150 €). En raison de la crise du coronavirus, cette action n'a pas pu être organisée en 2020 ni en 2021.



Objectif opérationnel

1 - Organiser et sécuriser les voiries de manière cohérente et efficiente

Objectif stratégique

3 - Héron, une commune qui veille à faciliter et à sécuriser la mobilité

Justifications de l'objectif

- Évolution démographique continue et importante (+11% en 8 ans)
- Parc de véhicules en constante évolution : 3 948 en 2020 contre 3 223 en 2010 (+22%)
- Commune faiblement desservie par les transports en commun
- Adhésion de la Commune à la Convention des Maires s'engageant à réduire ses rejets de CO2 dans l'atmosphère
- Sentiment d'insécurité croissant

Projet(s) inclus dans cet objectif

N°	Nom du projet	Etat d'avancement	Justification état d'avancement
375	Adopter un Plan communal de Mobilité (PCM)	Réalisé	Approuvé par le CC du 01 07 2021
376	Activer la FP 2.1 du PCDR « Mise en œuvre des recommandations du PCM »	En cours	Lot 2 du PCDR (N+3)
377	Revendiquer l'aménagement d'un rond-point à la sortie 8 de l'E42	En cours	Demande a été acceptée par la Commission provinciale de sécurité mais ne figure pas dans le Plan d'investissements 2019-2024 de la wallonie
378	Créer des aménagements de sécurité	En cours	Inclus dans le PCM



Résultats intermédiaires - Evaluation

26 projets du PST, soit 20% du programme, ont un lien direct avec la mobilité. La mobilité est devenue une préoccupation majeure tant pour les citoyens que pour les mandataires locaux.

En effet, l'augmentation croissante du nombre d'habitants et du parc de véhicules a engendré ces dernières années une circulation plus importante. Héron dispose d'un réseau routier rural pas vraiment adapté à ce trafic, ce qui génère de nombreuses nuisances : dégradation de l'état des routes, conflits entre les différents usagers, sentiment d'insécurité, parkings inappropriés, ...

Le caractère rural de la commune nécessite par ailleurs de tenir compte tant du charroi agricole que des déplacements récréatifs des promeneurs.

Face à ce constat, il était devenu nécessaire pour la Commune de se doter d'un outil de planification de la mobilité, encore appelé Plan Communal de Mobilité (projet n°375). Cet outil offre une vision globale de la mobilité sur l'ensemble du territoire et propose des pistes de solutions adaptées à la situation de la commune. Confié au Bureau d'Etude Stratec, le PCM a été validé par le Conseil communal le 1er juillet 2021.

Une priorisation du plan d'actions du PCM a été validée par le Collège communal du 26 octobre 2021. Certaines actions pourront faire l'objet d'une demande de convention auprès du Développement rural grâce à l'activation de la fiche projet 2.1 du PCDR "Mise en œuvre des recommandations du PCM" (projet n°376).

En matière de sécurisation de la mobilité (projet n°378), une réunion s'est déroulée le 11 octobre 2021 avec l'Inspectrice de la sécurité routière au SPW-MI, de manière à analyser les différents dispositifs possibles pour l'aménagement de ralentisseurs aux

endroits identifiés comme prioritaires par le Collège.

Autre point névralgique identifié comme insécurisé : le croisement entre la chaussée de Wavre, la bretelle d'autoroute et la rue Close, où le trafic risque de s'intensifier avec le développement des activités au Moulin de Ferrières (projet n°377) et du nouveau parking d'écovoiturage (projet n° 393). Des plans ont été réalisés par le service technique de la Province. La demande d'aménagement du rond-point a été discutée et acceptée par la Commission provinciale de sécurité. Les aménagements en cours autour du Moulin (dont le parking d'écovoiturage) tiennent compte de ce futur rond-point.

La réalisation n'est pas prévue dans le plan d'investissement 2019-2024 de la Wallonie. Dès lors, la réalisation du rond-point ne se fera pas sur cette mandature communale. Le moment venu, les démarches nécessaires seront faites auprès de la Wallonie pour inscrire le projet au prochain plan d'investissement.



Objectif opérationnel

2 - Assurer l'entretien des voiries

Objectif stratégique

3 - Héron, une commune qui veille à faciliter et à sécuriser la mobilité

Justifications de l'objectif

L'entretien des voiries relève des missions de base de l'administration communale et est influencé par le constat suivant :

- Évolution démographique continue et importante (+11% en 8 ans)
- Parc de véhicules en constante évolution : 3 948 en 2020 contre 3 223 en 2010 (+22%)
- Commune faiblement desservie par les transports en commun
- Sentiment d'insécurité croissant

Projet(s) inclus dans cet objectif

N°	Nom du projet	Etat d'avancement	Justification état d'avancement
379	Mise en œuvre du Plan d'investissement communal - PIC 2019-2021	En cours	2 projets réalisés
380	Entretien des voiries sur base de l'état des lieux effectué par La Province (fonds propres)	En cours	7 voiries rénovées
381	Entretien du réseau de mobilité douce	En cours	Mise en place de "parrain de sentier" et convention d'entretien par cheval de trait
517	Réfection de la voirie rue Basses Trixhes à Couthuin - PIC 2019 2021	En cours	Inscrit au PIC
519	Réfection de la rue de Ver (partie) - PIC 2019-2021	En cours	Inscrit au PIC



Résultats intermédiaires - Evaluation

Le Fonds régional pour les investissements communaux est utilisé pour accorder à chaque commune, pour une période déterminée, une dotation dans laquelle cette dernière peut puiser pour réaliser certains investissements publics (projet n°379). Parmi les 7 projets repris au PIC, 2 ont déjà été réalisés : le parking d'écovoiturage à la sortie 8 de l'E42 et la réfection du mur du cimetière d'Envoz.

En parallèle, la commune de Héron a été retenue comme commune pilote par la Province de Liège dans le cadre d'un projet cartographique dédié à l'entretien des voiries communales (projet n°380). 7 voiries ont fait l'objet d'une rénovation en 2020 : Médaille, Roua (partie), Aux Carrières, Bolette, Bois des haies, Seressia, Christian.

Afin d'encourager les usagers à emprunter le réseau de mobilité douce, il importe que ces sentiers soient entretenus et praticables (projet n°381). A l'initiative de la Maison du Tourisme Terres-de-Meuse, une procédure d'entretien des itinéraires de promenade balisés a été proposée aux communes en 2020 via la désignation de "parrain de sentier". Cette procédure a permis d'identifier les travaux d'entretien à effectuer par la RCA et d'en vérifier le balisage. Par ailleurs, la Commune, par l'intermédiaire du Parc Naturel Burdinale Mehaigne, a répondu en 2019 à l'appel à projet "Le cheval de trait, un choix durable et innovant". Ce projet vise à soutenir l'utilisation moderne et innovante du cheval de trait pour une durée de 3 ans dans l'entretien des sentiers et la gestion de sites semi-naturels communaux. En 2020 des sentiers ont été identifiés pour être entretenus par le meneur et son cheval.



Objectif opérationnel

3 - Encourager les déplacements à vélo

Objectif stratégique

3 - Héron, une commune qui veille à faciliter et à sécuriser la mobilité

Justifications de l'objectif

Certains éléments justifient le sentiment d'insécurité des usagers faibles et encouragent les déplacements à vélo :

- Évolution démographique continue et importante (+11% en 8 ans)
- Parc de véhicules en constante évolution : 3 948 en 2020 contre 3 223 en 2010 (+22%)
- Constat d'une vitesse excessive des véhicules motorisés (analyse régulière du trafic)
- Commune faiblement desservie par les transports en commun
- Adhésion de la Commune à la Convention des Maires s'engageant à réduire ses rejets de CO2 dans l'atmosphère

Projet(s) inclus dans cet objectif

N°	Nom du projet	Etat d'avancement	Justification état d'avancement
382	Activer la FP 1.5 du PCDR "Aménager une bande cyclo piétonne rue Pravée"	En cours	Avis de marché publié le 17 novembre 2021
383	Aménager une bande cyclo piétonne Drève d'Envoz à Couthuin	En cours	Marché attribué en juin 2021
385	Réhabiliter d'anciens chemins et sentiers pour la mobilité douce	En cours	3 chemins ont été réhabilités ou créés
386	Activer la FP 1.6 du PCDR « Etude de faisabilité d'un cheminement doux le long de la chaussée de Wavre et sécurisation de celle-ci »	A initier	
387	Activer la FP du PCDR 2.5 « Réalisation du cheminement doux le long de la chaussée de Wavre : tronçon Waret-l'Evêque – Héron »	Indéterminé	
388	Acquérir des VAE pour les déplacements du personnel communal dans le cadre de ses missions	En cours	Accord par le Collège communal
389	Acquérir et mettre en location pour les citoyens des VAE	Abandonné	Projet remplacé par "Octroyer une prime communale à l'acquisition de VAE"
390	Encourager la création d'un groupe « Je Pédale pour ma forme »	A initier	impact du covid 19 (limitation de l'activité sportive en groupe)
391	Octroyer une prime aux citoyens pour l'achat d'un VAE	Ajouté	Ce projet remplace les projets initiaux intitulés "Acquérir et mettre en location pour les citoyens des VAE" et "Organiser un achat groupé de VAE"
392	Promouvoir les chemins alternatifs identifiés dans le cadre du PDS	En cours	Activités d'éducation à la mobilité et sécurité routière organisées pour les élèves de P4-5-6.



Résultats intermédiaires - Evaluation

A Couthuin, la rue Pravée constitue un axe majeur de liaison entre les hameaux du village, vers les commerces du centre et les 3 écoles situées à proximité.

Le projet d'aménagement d'une piste cyclo-piétonne rue Pravée (projet n°382) a été identifié comme prioritaire pour assurer la sécurité des usagers faibles.

Confié, à la suite d'un marché par procédure ouverte, à la sprl Lacasse-Monfort, un avant-projet a été présenté au printemps 2021 aux riverains et aux membres la Commission Locale de Développement Rural (CLDR) et de la Commission Consultative de l'Aménagement du Territoire et de la Mobilité (CCATM).

La gestion de ce dossier est relativement complexe en raison des 3 pouvoirs subsidiants engagés dans ce projet et qu'il y a lieu de consulter et de coordonner. Une demande a d'ailleurs été adressée en août 2021 au SPW-MI afin de prolonger le délai de réalisation de 1 an (jusqu'en février 2023). Les cahier des charges, métré estimatif et avis de marché ont été soumis à l'approbation des pouvoirs subsidiants en juillet 2021. Dès réception de celle-ci l'avis de marché a pu être publié le 17 novembre 2021. Les travaux devraient être réalisés en 2022.

En mars 2019, la commune de Héron a répondu à l'appel à projet du service Mobilité de la Wallonie destiné à soutenir la concrétisation d'aménagements en faveur des modes actifs dont les cyclistes et les piétons. C'est l'aménagement d'une bande cyclo-piétonne Drève d'Envoz qui a été proposé dans ce cadre (projet n°383). Grâce aux subsides obtenus (180.000€), les travaux seront réalisés début 2022.

Avec le temps certains sentiers et chemins ont disparu. Or, ils contribuent à la mobilité douce au quotidien car ils garantissent la sécurité des usagers et constituent, souvent, des raccourcis entre deux endroits. En 2021, 3 chemins ont été réhabilités ou créés (projet n°385) :

- l'ancienne voie du tram entre rue Tomballes et rue d'Envoz ;
- le chemin 23 à Couthuin;
- le chemin 1 à Couthuin.

Ces 3 chemins ont été présentés aux citoyens lors de la Journée de la Mobilité le 19 septembre 2021 via des circuits de promenade les incluant.

Afin d'augmenter la part modale de la mobilité cyclable, la Commune a octroyé une prime à l'achat d'un vélo à assistance électrique (VAE) pour les citoyens de Héron (projet n°391). Entre janvier et octobre 2021, 19 primes à l'achat de VAE ont été octroyées. Par ailleurs, à la suite d'un sondage effectué au sein de l'administration et du CPAS, 9 employés ont marqué leur intérêt d'effectuer certains déplacements en VAE. Le Collège communal a donc donné son accord pour l'achat d'un VAE pour les déplacements du personnel dans le cadre de ses missions (projet n°388).



Objectif opérationnel

4 - Organiser le stationnement de façon efficiente et sécurisée

Objectif stratégique

3 - Héron, une commune qui veille à faciliter et à sécuriser la mobilité

Justifications de l'objectif

De manière générale, les conducteurs de véhicules automobiles ont tendance à se garer au plus près de leur lieu de destination, même si c'est au détriment du respect du code de la route et en mettant en danger les usagers les plus fragiles (piétons, cyclistes). C'est particulièrement le cas à proximité des écoles.

Par ailleurs, le développement des structures communales et des activités qui y sont organisées ne peut se faire sans une réflexion sur l'aménagement de places de parking.

Projet(s) inclus dans cet objectif

N°	Nom du projet	Etat d'avancement	Justification état d'avancement
393	Créer un parking de covoiturage à la sortie 8 de l'E42 – 64 places + 2 places PMR	En cours	Travaux en cours de réalisation
394	Aménager un parking commun aux 2 écoles de Surlemez	En cours	Bureau d'étude désigné en vue de réaliser une étude de faisabilité
395	Aménager des parkings à vélos aux endroits identifiés opportuns (arrêts de bus, centre sportif,...)	Réalisé	5 abris vélos couverts ont été placés.
396	Agrandir le parking du centre sportif Héromnisports (+ 34 places)	Réalisé	34 nouvelles places créées



Résultats intermédiaires - Evaluation

Afin de mettre fin au stationnement sauvage sous le viaduc mais aussi de permettre aux visiteurs du Moulin de Ferrières de se garer, les travaux d'aménagement d'un parking d'écovoiturage (projet n°393) situé juste en face de la sortie d'autoroute, sur un terrain acquis en même temps que le Moulin de Ferrières, devraient être terminés pour avril 2022. Ces travaux ont été réalisés grâce à un partenariat avec la Province de Liège et le recours au Fonds régional d'investissement. Cette aire de stationnement est prévue pour 64 voitures (dont 2 pour les PMR), et un autocar, et sera un point de rechargement pour les véhicules électriques.

Lors de l'étude préalable au Plan Communal de Mobilité, la sécurité aux abords des 2 implantations scolaires à Surlemez a été confirmée comme problématique en raison notamment du manque des places de stationnement. La population scolaire a fortement évolué ces dernières années (+51% en 10 ans !) ce qui occasionne un nombre toujours plus important de véhicules lors de la rentrée et de la sortie des classes. Afin de rendre possible des aménagements, la Commune a procédé à l'acquisition de l'ancien presbytère de Surlemez en avril 2021. Un bureau d'étude a été désigné en octobre 2021 en vue de réaliser une étude de faisabilité (établissement de scénarii portant sur l'aménagement du parking, d'une zone kiss & go et de leurs abords) qui devrait être clôturée pour le début de l'année 2022 (projet n°394).

Vu l'augmentation continue de la fréquentation du centre sportif et l'organisation régulière d'évènements de grand ampleur, il était devenu indispensable d'augmenter l'espace de stationnement du hall (projet n°396). Grâce à des subsides obtenus auprès de Infrasports, la capacité d'accueil du parking a pu être augmentée de 34 nouvelles places pour atteindre un total de 92 emplacements. Des aménagements ont également été effectués afin d'inciter les piétons et cyclistes à accéder au hall via un sentier de liaison au départ de la rue des Gottes.

Afin d'encourager l'utilisation du vélo, il importe d'en organiser leur stationnement. 5 nouveaux abris vélos couverts ont ainsi

été acquis en 2021 et placés aux endroits opportuns (projet n°395) : à l'école communale de Surlemez, à l'école de Waret-L'Evêque, à la salle Plein Vent, au Héromniports et sur le parking du bâtiment accueillant le CPAS, la bibliothèque et la crèche.



Objectif opérationnel

5 - Faciliter l'accès des PMR aux lieux de commerces et services

Objectif stratégique

3 - Héron, une commune qui veille à faciliter et à sécuriser la mobilité

Justifications de l'objectif

Projet(s) inclus dans cet objectif

N°	Nom du projet	Etat d'avancement	Justification état d'avancement
397	P0 - PST - Mettre en place des mesures incitant les commerces locaux à faciliter l'accès aux PMR	A initier	



Résultats intermédiaires - Evaluation



Objectif opérationnel

6 - Encourager le recours au transport alternatif

Objectif stratégique

3 - Héron, une commune qui veille à faciliter et à sécuriser la mobilité

Justifications de l'objectif

- Commune peu desservie en transports en commun

Projet(s) inclus dans cet objectif

N°	Nom du projet	Etat d'avancement	Justification état d'avancement
398	Mettre les véhicules du CPAS en location à l'attention des citoyens et des associations	Réalisé	Service de location opérationnel
399	Revendiquer une amélioration du réseau et de la fréquence du transport en commun	Indéterminé	
400	Encourager les initiatives de covoiturage (Covoit'Héron)	En cours	Adhésion au projet Covoit'Stop de La Province.



Résultats intermédiaires - Evaluation

Dans une zone rurale telle que la nôtre, les transports en commun sont rares. Le CPAS a donc mis en place un service de taxi à moindre cout, le Portabus, et propose à la location une des voitures du CPAS en soirée et pendant le week-end pour un usage privé via la plateforme en ligne Cozywheels (projet n°398).

La Commune s'est engagée dans le projet Covoit'stop de la Province de Liège dont le dispositif est opérationnel depuis 2018 (projet n°400). Vu le peu d'engouement actuel pour le projet Covoit'stop, un nouveau projet de covoiturage (plateforme en ligne ou autre) est en cours de réflexion.

Le lancement de ces services a cependant été freiné en raison de la crise sanitaire liée au coronavirus.



Objectif opérationnel

1 - Engager la commune dans la transition énergétique et la lutte contre les changements climatiques

Objectif stratégique

4 - Héron, une commune active pour l'environnement et le climat

Justifications de l'objectif

- Adhésion de la Commune à la Convention des Maires s'engageant à réduire ses rejets de CO2 dans l'atmosphère ;
- Adhésion au Parc Naturel des Vallées de la Burdinale et de la Mehaigne ;
- Adhésion au Contrat Rivière Meuse Aval
- Élaboration et mise en œuvre d'un PCM
- La Commune de Héron dispose de bâtiments anciens qui nécessitent d'être isolés afin de diminuer la consommation énergétique.

Projet(s) inclus dans cet objectif

N°	Nom du projet	Etat d'avancement	Justification état d'avancement
401	Activation du Plan POLLEC	En cours	Approbation du PAEDC par le Conseil communal
402	Améliorer la performance énergétique des bâtiments communaux (Convention RENOWATT)	En cours	Cahier des charges pour les travaux d'isolation des écoles communales de Surlomez et de Waret-L'Evêque réalisés par RENOWATT.
403	Encourager les citoyens à améliorer la performance énergétique des bâtiments privés (RenovActions et RenovFormations)	En cours	Réponse à un appel à projet issu du plan POLLEC
404	Privilégier l'installation de systèmes utilisant des sources d'énergie renouvelables	Indéterminé	
405	Défendre un éolien respectueux du paysage et du bien-être des habitants	En cours	6 éoliennes implantées le long de la E42



Résultats intermédiaires - Evaluation

En adhérant à la Convention des Maires (projet n°401), la Commune de Héron s'est officiellement engagée à lutter fermement contre le changement climatique et à atteindre l'objectif de réduction d'au moins 40% des émissions de CO2 sur son territoire d'ici 2030. Un plan d'actions en faveur de l'énergie durable (PAED), a été soumis à l'approbation du Conseil communal du 19 septembre 2018.

Parmi les actions déjà initiées, on peut citer

- La promotion du vélo;
- Rénov'formation;
- La mise en place d'une eco-team;
- La promotion du Covoiturage;
- La valorisation des produits locaux;
- Une intervention sur l'éclairage public;
- Le maintien de la biodiversité.

Consciente des enjeux climatiques et soucieux d'y apporter une solution concrète, la Commune de Héron a adhéré en avril 2019 au programme de transition énergétique RenoWatt de la Région wallonne (projet n°402). RenoWatt est un guichet unique qui réalise des audits et études en vue de conclure des marchés de services et de travaux pour la rénovation des bâtiments publics, que ce soit au travers de contrats de performance énergétiques ou de marchés. Dans ce cadre, des travaux d'isolation

des écoles communales de Surlomez et de Waret-L'Evêque ont fait l'objet d'un cahier des charges; l'offre de prix sera analysée par RENOWATT fin de l'année 2021.

Afin d'encourager les citoyens à améliorer la performance énergétique des bâtiments privés et par conséquent de diminuer la consommation d'énergie fossile et donc l'émission de CO₂, la Commune a répondu en septembre 2021 à un appel à projet issu du plan POLLEC. L'objectif est d'isoler 200 habitations pour 2024 grâce au projet de Renov'formations et à l'organisation de chantiers participatifs d'auto-isolation (projet n°403).

En matière d'éolien (projet n°405), le Collège communal a défini sa position : la commune de Héron est favorable à l'accueil de projets visant à la production d'énergies renouvelables à condition de respecter les habitants des zones impactées et de sa localisation dans le Parc Burdinale Mehaigne. Elle privilégie l'implantation d'éoliennes sur la zone figurant de part et d'autre de l'autoroute, entre le quartier de Forseilles et le village de Lavoir, sous certaines conditions. Depuis 2019, le Collège communal a été amené à devoir se prononcer sur plusieurs demandes de permis unique visant la construction et l'exploitation d'éoliennes. Dans le respect de critères qu'elle a défini, la Commune de Héron n'autorisera que les 6 éoliennes actuellement construites le long de la E42 et émettra un avis défavorable pour tout nouveau projet introduit sur son territoire.



Objectif opérationnel

2 - Prendre des mesures qui visent à une gestion environnementale optimale du territoire communal

Objectif stratégique

4 - Héron, une commune active pour l'environnement et le climat

Justifications de l'objectif

- Commune du Parc naturel Burdinale Mehaigne
- Caractère rural (prépondérance de zones agricoles) : seuls 14.4% de la superficie communale pourra être affectée à de l'habitat
- Partie boisée (9,4 % du territoire) : degré de naturalité élevé
- Contraste paysager de grand intérêt et une diversification de biotopes
- 3 périmètres d'intérêt paysager
- 25ha en Natura 2000
- 1 site de grand intérêt biologique (prairie de la ferme de Monthessal)
- Membre du Contrat Rivière
- Un très grand nombre d'arbres (62) et de haies (11) remarquables

Projet(s) inclus dans cet objectif

N°	Nom du projet	Etat d'avancement	Justification état d'avancement
406	Collaborer à l'activation du plan de gestion 2015-2025 du Parc Naturel des Vallées de la Burdinale et de la Mehaigne	En cours	Plan de gestion de 10 ans (2015-2025)
407	Collaborer à l'activation du plan d'actions de Contrat de Rivière Meuse Aval et affluents	En cours	Programme d'actions 2020-2022
408	Mettre en œuvre les actions du plan Commune Zéro Phyto	En cours	Verdurisation des cimetières de Lavoir, Couthuin et Surlemez
409	Inclure dans le projet pédagogique des écoles communales l'apprentissage d'une gestion environnementale durable	En cours	Actions de sensibilisation à l'environnement durable dans les écoles communales



Résultats intermédiaires - Evaluation

Héron fait partie du Parc naturel Burdinale Mehaigne depuis sa création (projet n°406). Le Parc intervient selon 3 axes de base :

- "protection, gestion et valorisation du patrimoine naturel";
- "paysage et aménagement du territoire";
- "développement rural et économique".

Ses missions et actions sont définies dans un plan de gestion de 10 ans (2015-2025) et fait l'objet d'un rapport d'activités annuel.

La Commune de Héron collabore régulièrement avec le Parc naturel. Ainsi le parc

- organise la Fête de la Pomme sur le site du Moulin de Ferrières ;
- a été désigné comme bureau d'étude dans la fiche-projet du PCDR "Acquisition et aménagement du Bois de Ferrières" et participe au groupe de travail;
- a également été consulté lors de l'élaboration du Master Plan du site du Moulin de Ferrières (projet n°575).

Le Collège communal a également adopté, en séance du 23 novembre 2021, la charte paysagère élaborée par le Parc naturel Burdinale Mehaigne qui constitue un outil important en termes d'aménagement du territoire pour notre commune.

Afin de mettre en place un programme d'actions de restauration des cours d'eau, de leurs abords et des ressources en eau du bassin, la Commune de Héron a adhéré au Contrat de Rivière Meuse-aval (projet n°407). Le programme d'actions pour 2017-2019 est finalisé et celui de 2020-2022 est en cours. A ce stade du programme, on peut citer 2 actions :

- la pérennisation de la gestion des berces du Caucase situées rue du Roua et le long des sentiers situés entre les rues Satia et des Théysses (2020);
- la consultation du Contrat Rivière lors de l'élaboration du Master Plan du site de Moulin de Ferrières (projet n°575) et la réhabilitation du bief (2021).

Depuis juin 2019, les communes wallonnes ne peuvent plus utiliser des produits phytos dans les espaces publics (allées, cimetières, sentiers...). Des alternatives aux méthodes chimiques ont été mises en place comme notamment l'achat de désherbeurs thermiques et l'enherbement des cimetières de Lavoir, Couthuin et Surlemez (projet n°408).

Afin de sensibiliser les plus jeunes à l'environnement durable et acquérir des comportements, de savoir-être respectueux de l'environnement, des actions concrètes sont proposées dans le projet pédagogique des écoles communales (projet n°409) :

- Participation au Grand Nettoyage de Printemps organisé par BEWAPP (annuel);
- Actions Good Planet Challenge (annuel - 5 actions sur l'année: énergie, alimentation, eau, zéro déchet, école du dehors);
- Projet d'école pour l'implantation de Surlemez "Agir pour s'épanouir au sein d'une école durable respectueuse de la nature et de l'environnement";
- Mise en place d'un coin vert dans la cour de l'école de Waret-l'Evêque;
- Aménagement de bacs de jardinage à Surlemez;
- Partenariat avec la société TCO pour les repas chauds;
- Projet d'aménagement de la cour avec espace vert à Couthuin-Centre;
- Tri des déchets dans toutes les écoles communales et sensibilisation à la réduction des déchets (gourdes, collations, boîtes à tartines, etc);
- Participation aux journées de l'eau via deux spectacles financés par la SWDE (annuel);
- Projet sur l'alimentation locale, saine et durable à l'école de Waret-l'Evêque (collaboration avec des partenaires locaux);
- Sensibilisation des élèves à l'utilisation rationnelle de l'énergie (URE) via des pictos placés aux endroits stratégiques dans l'école.



Objectif opérationnel

3 - Mettre en place des actions qui visent à préserver la biodiversité

Objectif stratégique

4 - Héron, une commune active pour l'environnement et le climat

Justifications de l'objectif

- Complémentarité au projet du Moulin de Ferrières ;
- Appartenance au Parc naturel (protection de la biodiversité) ;
- Accès public à un espace boisé (consultation citoyenne dans le cadre de l'Opération de Développement Rural)
- Création de sentier de promenade et de liaison en mobilité douce.

Projet(s) inclus dans cet objectif

N°	Nom du projet	Etat d'avancement	Justification état d'avancement
410	Activer la FP 1.7 du PCDR « Affectation du bois de Ferrières en une zone naturelle protégée »	En cours	Obtention de subsides auprès du Développement Rural
411	Créer des espaces de biodiversité (prés fleuris, cultures mellifères,...)	En cours	Espaces créés : sentiers au naturel, bois de Ferrières et chantiers Natagora
412	Initier un Plan Communal de Développement de la Nature	A initier	
413	Organiser des actions de sensibilisation des citoyens à la biodiversité (balades, panneaux didactiques, séances d'information,...)	En cours	Organisation de promenades thématiques, de la Fête de la Pomme, de la Journée de l'Arbre...



Résultats intermédiaires - Evaluation

La Commune bénéficie d'un environnement naturel de qualité et d'une biodiversité variée, protégés notamment grâce à son adhésion au Parc Naturel Burdinale Mehaigne (cfr projet n°406) et à la présence de zone Natura 2000.

Le bureau d'étude en charge du diagnostic dans le cadre de l'Opération de Développement Rural (ODR) avait cependant relevé le manque d'actions visibles et d'une réelle dynamique "nature" sur le territoire héronnais. Pour remédier à ce constat, la Commune s'est engagée dans la création d'espaces et la sensibilisation à la biodiversité.

Elle s'est notamment engagée dans un programme d'actions Zéro Phyto (cfr projet n°408).

En mars 2018, Sentier.be lançait un appel à projets intitulé « Chemin au Naturel » pour encourager les enfants des classes primaires à s'investir en faveur de la nature et de la biodiversité (cfr projet n°409).

Les élèves de l'école communale de Couthuin se sont engagés dans ce projet en "adoptant" un sentier. Lors du premier semestre de l'année 2019, les élèves ont réalisé divers aménagements dans la drève d'Envoz et sur le sentier entre les rues Satia et Théysses : semer des fleurs sauvages, planter des petits fruitiers et d'anciennes variétés de fruitiers, réaliser de multiples petits aménagements accueillants pour notre petite faune (gîtes à insectes, tas de bois, tas de pierres, nichoirs...).

Dans le cadre d'une nouvelle Opération de Développement Rural, les citoyens ont régulièrement mentionné lors des consultations leur attachement aux espaces boisés présents sur le territoire communal, mais majoritairement inaccessibles car relevant du domaine privé. L'acquisition du bois de Ferrières (projet n°410) représentait une réelle opportunité de répondre à cette attente citoyenne et a fait l'objet d'une fiche-projet prioritaire du PCDR. La notification de la convention-faisabilité a été signifiée en juillet 2021 permettant ainsi de passer l'acte d'achat en novembre 2021.

Un groupe de travail "Bois de Ferrières" s'est constitué fin 2020. Composé de citoyens et, aussi, de représentants du Parc Naturel (auteur de projet) et du Département Nature et Forêt (gestionnaire), son objectif est de dégager des pistes d'aménagement du bois et de trouver le juste équilibre entre la protection et la valorisation du patrimoine naturel et le développement touristique du site. Parmi ces aménagements est envisagé un sentier didactique pour découvrir la faune et la flore qui peuplent le bois et aussi un sentier de liaison en mobilité douce vers le Château de Moha.

Le Parc naturel a évalué la valeur biologique du bois et la nécessité d'en gérer la biodiversité et les habitats, considérés comme exceptionnels. Cet inventaire permettra de solliciter la reconnaissance en tant que Site de Grand Intérêt Biologique (SGIB) et de lui attribuer le statut de Réserve Naturelle Domaniale Dirigée; statut que lui offre une garantie de protection.

Outre le Bois de Ferrières, la Commune a procédé à l'acquisition des terrains avoisinant le site du Moulin de manière à y mener des actions de protection de la biodiversité : gestion du verger, ruche, prairie fleurie,...

En janvier 2021, la Commune de Héron a signé une convention avec Natagora dans le cadre d'une formation « La biodiversité en espaces verts », destinée aux professionnels du secteur, pour développer, sur le site du Moulin de Ferrières, un projet de « jardin naturel didactique et favorable aux pollinisateurs ».

4 chantiers d'aménagement et d'entretien de milieux naturels ont ainsi été planifiés sur le site du Moulin de Ferrières :

- le 14 septembre : création d'une prairie fleurie;
- le 16 novembre : plantation de haie ou de bosquet ;
- le 14 décembre : création d'un verger;
- le 30 mars 2022 : création d'une marre;

Afin de sensibiliser et de mobiliser les citoyens à l'importance de préserver la qualité du cadre de vie et la biodiversité, la Commune participe chaque année à des activités telles que la Fête des Pommes en octobre et la Journée de l'Arbre en novembre.

En juin 2021, le service Environnement a répondu à l'appel à projet BiodiverCité pour lequel la Commune a obtenu un subsides de 11.650€ pour la réalisation d'actions de restauration de la biodiversité (renouvellement d'un verger, aménagements pour favoriser la nidification du cincle plongeur, des chauves-souris et des hirondelles,...).

Dans le cadre de l'appel à projet "Wallonie Nature", une promenade d'automne encadrée par un guide nature a été organisée le 24 octobre 2021 sur le site du Moulin de Ferrières.



Objectif opérationnel

4 - Diminuer la production de déchets résiduels par habitant tout en luttant contre les dépôts sauvages

Objectif stratégique

4 - Héron, une commune active pour l'environnement et le climat

Justifications de l'objectif

Nombre de kilos de déchets résiduels par habitant/an :

- en 2018 : 115.79 kg
- en 2019 : 110.67 kg
- en 2020 : 109,82 kg
- en 2021 : 109,15 kg.

Nombre de kilos d'encombrants récoltés par le service Travaux :

- en 2017 : 20.980 kg
- en 2018 : 32.560 kg
- en 2019 : 40.020 kg
- en 2020 : 23.320 kg

Projet(s) inclus dans cet objectif

N°	Nom du projet	Etat d'avancement	Justification état d'avancement
414	Mettre en œuvre le plan d'actions « Commune Zéro Déchet »	En cours	Différentes actions ont été réalisées depuis 2018 afin de diminuer la part de déchets résiduels
415	Encourager les différents publics cibles à participer à l'opération « Wallonie Plus Propre »	En cours	23 équipes d'ambassadeurs de propreté sont répertoriées
416	Lutter contre les dépôts sauvages via le contrôle social et la répression	En cours	3 actions réalisées : engagement d'un agent constatateur et acquisition de matériel de vidéosurveillance et de la plateforme Betterstreet



Résultats intermédiaires - Evaluation

En 2018, Héron a été sélectionnée Commune Zéro Déchet (projet n°414). Depuis lors, différentes actions ont été mises en place afin de diminuer la part de déchets résiduels :

- Une éco-team a été créée au sein de l'administration qui travaille sur la diminution des déchets produits au sein même de l'administration (achat de bouteilles en verre, impression recto-verso...);
- La Commune a acheté des gobelets réutilisables pour ses activités "grand public". Elle incite les associations à utiliser ces gobelets, via prêt, dans le cadre de leurs activités ;
- La commune a offert une gourde à chaque enfant qui fréquente les écoles communales ainsi qu'aux membres de son personnel ;
- La commune a signé une convention avec La Ressourcerie Namuroise dont la finalité environnementale première est de mettre sur le marché de la seconde main un maximum d'objets et de matières issus de la collecte à domicile et sur demande des encombrants;
- Un défi a été réalisé afin d'encourager les familles à diminuer les déchets résiduels ;
- Dans le cadre du défi famille, des ateliers ouverts à tous les citoyens ont été organisés (cuisine zéro-déchet, désencombrement, diminution du gaspillage alimentaire...);

Cette dynamique a cependant été stoppée en raison de la crise sanitaire liée au covid19.

Afin d'améliorer le tri et de diminuer la quantité de déchets résiduels, le service Environnement a organisé, à 3 reprises depuis

2008, des achats groupés de compostières. Une soixantaine de compostières ont ainsi été distribuées. Un achat groupé de containers jaunes pour faciliter la collecte des papiers et des cartons a également été organisé avec, pour résultat, 240 conteneurs vendus en 2020 et 132 au 30 octobre 2021.

La quantité de déchets résiduels est en diminution constante : 115.79 kg/habitant en 2018, contre 109,15 kg/habitant en 2021. Soit une diminution de 6%.

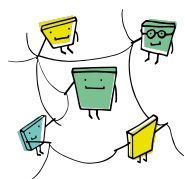
Parallèlement à cela, la Commune de Héron a pris des dispositions afin de lutter contre les dépôts sauvages dans l'espace public. Elle soutient les Ambassadeurs de Propreté (23 équipes répertoriées à Héron) et participe à 2 projets de propreté publique proposés par BeWaPP (projet n°415) : Grand Nettoyage de Printemps et Rivière Propre.

Un agent constatateur (agent de police judiciaire assermenté) a été engagé à $\frac{3}{4}$ temps depuis octobre 2020. Il a pour mission de rechercher, constater et poursuivre les infractions en la matière sur base du décret du 5 juin 2008.

Par ailleurs, en 2021, la commune a également fait l'acquisition de matériel de vidéosurveillance qui sera placé aux endroits concernés par des dépôts sauvages (projet n°416). Cette mesure préventive devrait décourager les malfaiteurs et permettre, le cas échéant, de les identifier et de les verbaliser.

Fin 2019, La Commune a fait l'acquisition de la plateforme Betterstreet qui donne la possibilité aux citoyens de signaler au service Travaux, en temps réel via leur smartphone, des problèmes liés notamment à la propreté dans l'espace public. Cette initiative associe les citoyens dans la lutte contre les dépôts sauvages.

Après une forte augmentation du nombre de kilos d'encombrants récoltés par le service Travaux ces dernières années, cette tendance semble s'inverser de puis 2020.



Objectif opérationnel

1 - Intensifier et encourager les opportunités de rencontre et de convivialité des groupements associatifs et des comités de quartier

Objectif stratégique

5 - Héron, une commune rurale riche de ses habitants

Justifications de l'objectif

- Évolution démographique continue et importante (+11% en 8 ans)
- Vie associative active : +/- 50 associations dans des domaines variés

Projet(s) inclus dans cet objectif			
N°	Nom du projet	Etat d'avancement	Justification état d'avancement
417	Poursuivre les travaux d'aménagement (isolation, insonorisation, équipement,...) des salles communales : Héron (lot 0 d PCDR) et Plein Vent (FP 2.4 du PCDR)	En cours	Rénovation complète de la salle communale de Héron en avril 2018.
418	Multiplier les opportunités de rencontres citoyennes (festivités, spectacles, marché, ateliers,...)	En cours	Nouvelles offres culturelles et associatives au Plein Vent et sur le site du Moulin de Ferrières
419	Activer la FP 1.1 du PCDR « Création d'une maison rurale à Waret-l'Evêque »	Indéterminé	Réflexion en cours quant à la localisation
420	Développer l'offre culturelle (spectacles, ateliers, stages,...) en élargissant les synergies avec les centres culturels des communes voisines	En cours	Activités programmées en collaboration avec le Centre culturel de Huy
421	Agrandir la bibliothèque pour y développer des nouvelles activités	A initier	
422	Créer un service de prêt/location de matériel aux associations	En cours	La RCA est un relai entre les associations et les centres de prêt
423	Activer la FP 1.2 du PCDR « Quartier Part'Âge : Aménagement d'un espace public convivial rue de la Gare à Héron »	Indéterminé	Taux de subvention en DR en matière de logement revu à la baisse
424	Activer la FP 1.4 du PCDR "Aménagement de la place Fayat à Lavoir et de ses accès"	En cours	Réalisation d'un schéma directeur d'aménagement paysager d'espaces publics entre le Moulin de Ferrières et la place Fayat
425	Activer la FP 2.2 du PCDR «Aménagement d'une salle polyvalente au Moulin de Ferrières»	En cours	Intégré dans la phase 2 des travaux de rénovation du Moulin de Ferrières
426	Activer la FP 2.3 du PCDR « Aménagement du cœur historique de Waret-l'Evêque	Indéterminé	Lot 2 du PCDR



Résultats intermédiaires - Evaluation

La commune de Héron dispose d'un tissu associatif très important : on dénombre près de 50 associations et l'agenda des activités est bien fourni (hors covid !).

En raison de l'accroissement démographique constant que connaît la commune de Héron depuis cette dernière décade, il importe de développer des opportunités de rencontres citoyennes de manière à intégrer les nouveaux habitants dans la vie des villages et à éviter le phénomène de "cité-dortoir".

Afin de soutenir le tissu associatif et l'offre culturelle, il est nécessaire pour la commune de se doter d'infrastructures qui répondent adéquatement tant du point de vue de l'organisation que de l'accueil.

La salle communale de Héron a ainsi été entièrement rénovée en 2018 (projet n°417) : nouvelle cuisine, faux plafond rabaissé

pour une meilleure acoustique, peintures, nouveau bar.

La localisation du projet de création d'une maison rurale à Waret-l'Evêque repris au PCDR (projet n°419) est actuellement remise en question en raison d'un projet de construction d'une nouvelle école ; si ce projet se concrétise, la maison rurale pourrait être localisée dans les actuels bâtiments de l'école communale.

L'offre culturelle et associative proposée par la Commune (projets 418 et 420) se développe progressivement ces dernières années : organisation de Noël au Village, des Ap'Héronnais, de la Foire du Livre et de divers spectacles dans la salle du Plein Vent. L'acquisition du site du Moulin de Ferrières permet en outre d'accueillir de nouvelles activités telles que des visites guidées thématiques, des ateliers de confection de pain, la Fête des Pommes, un marché de producteurs locaux, la Nuit de l'Obscurité... et un concert de Marka réservé principalement aux Héronnais dans la cour du Moulin en août 2021.

En outre, la commune de Héron soutient les associations locales dans leurs organisations en leur octroyant notamment un tarif préférentiel pour la location des salles ou encore en servant de relais pour les demandes de prêt de matériel.

Cette dynamique conviviale a malheureusement été interrompue en raison de la crise sanitaire liée au coronavirus.



Objectif opérationnel

2 - Préserver et valoriser le cadre de vie patrimonial

Objectif stratégique

5 - Héron, une commune rurale riche de ses habitants

Justifications de l'objectif

- Riche patrimoine repris à l'inventaire : fermes, censes, châteaux, églises et éléments du Petit Patrimoine.
- Le mécanisme de la meunerie est un patrimoine exceptionnel puisque noté 4 étoiles (le maximum) à l'inventaire des moulins de Wallonie réalisé par l'asbl Qualité-Village-Wallonie.
- Le savoir-faire artisanal tant de la mouture que de l'entretien du patrimoine meulier tend à disparaître.
- L'acquisition du site du Moulin de Ferrières avec, entre autre objectif, d'en protéger le patrimoine (mécanisme de la meunerie artisanale) et de le valoriser.
- La participation chaque année aux Journées du Patrimoine en partenariat avec les 3 autres communes du GAL.
- L'existence de différents ouvrages de recensement réalisés par le GAL BM.
- Le site classé de l'Église Saint-Hubert à Lavoir.

Projet(s) inclus dans cet objectif

N°	Nom du projet	Etat d'avancement	Justification état d'avancement
427	Préserver le patrimoine meulier et le savoir-faire artisanal du site du Moulin de Ferrières et le valoriser via des visites guidées et la création d'un centre d'interprétation	En cours	Maintien de l'activité de meunerie et organisation de visites guidées
429	Encourager et soutenir les initiatives citoyennes en matière de valorisation du patrimoine	En cours	Création de groupes de travail villageois accompagnés par l'ASBL Qualité Village Wallonie
430	Poursuivre le recensement et la valorisation du Petit Patrimoine	En cours	Obtention d'un subside de l'AWaP pour la réalisation du Carnet du Patrimoine
431	Poursuivre les travaux de rénovation de l'église Saint-Hubert à Lavoir	En cours	Phase 1 réalisée
432	Réfection du mur du cimetière d'Envoz - PIC 2019-2021	Réalisé	Travaux effectués



Résultats intermédiaires - Evaluation

La commune de Héron possède un riche patrimoine repris à l'inventaire : fermes, censes, châteaux, églises et éléments du Petit Patrimoine.

Différentes initiatives sont ainsi menées tant pour valoriser le patrimoine que pour le préserver.

Depuis plusieurs années, la Commune participe activement aux « Journées du Patrimoine » et donne l'occasion aux citoyens de découvrir les trésors patrimoniaux de la commune.

Afin de poursuivre le travail d'inventaire des éléments du Petit Patrimoine Populaire Wallon (82) réalisé par le GAL, la Commune a entamé des démarches pour assurer la réalisation de fiches descriptives (projet n°430). Deux initiatives ont été prises dans ce sens en 2019 pour continuer le travail de recensement du PPPW :

- une réponse à l'appel à projet de l'AWaP qui aurait permis l'engagement d'une personne en charge du recensement ; cette candidature n'a malheureusement pas connu d'issue favorable.
- une demande de soutien financier auprès de l'AWaP pour la réalisation du Carnet du Patrimoine. Déjà introduite en 2019, la

demande vient d'être renouvelée en octobre 2021 et se concrétisera en 2022.

Un projet du GAL Burdinal Mehaigne intitulé « Circuit d'interprétation du Saule » mené en collaboration avec le Parc Naturel Burdinale-Mehaigne a permis, en octobre 2021, l'installation de 12 cadres en saules le long des sentiers de promenades balisées. L'objectif est d'attirer l'attention du promeneur sur des éléments patrimoniaux dans le paysage : une ferme, un hameau, une église, un château, ...

Sous l'impulsion de quelques membres de la CLDR et accompagnés par l'ASBL Qualité Village Wallonie, des groupes de travail "patrimoine" se sont constitués, par village (projet n°429), avec pour résultat concret

- en mars 2019, nettoyage d'une croix de 1612 à proximité de l'église de Héron et de 6 panneaux d'information sur le patrimoine par 5 bénévoles héronnais;
- en mai 2019, nettoyage de la croix d'occis à Marsinne et des panneaux didactiques du GAL par le groupe couthinois.

Le site de l'Église Saint-Hubert est le seul site classé du territoire communal. En 2017, la Commune a désigné un auteur de projet afin de rédiger une fiche sanitaire et de procéder à sa restauration (projet n°431). La phase 1 des travaux a débuté en juin 2020 et concernait la restauration des murs de l'enceinte. Un architecte a maintenant été désigné pour élaborer le cahier des charges de la dernière phase des travaux qui devraient comprendre la restauration des murs intérieurs (décapage, pose d'un enduit et peinture), le remplacement du système de chauffage et la mise en conformité de l'installation électrique.

Le mur du cimetière d'Envoz qui s'était écroulé, emportant avec lui certaines pierres tombales, a été réparé en été 2021, dans le cadre du PIC 2019-2021 (projet n°432).

Le mécanisme de la meunerie du Moulin de Ferrières en est l'élément patrimonial majeur (projet n°427). Il est noté 4 étoiles (le maximum) à l'inventaire des moulins de Wallonie réalisé par l'ASBL Qualité-Village-Wallonie. Son activité à plein régime contribue à l'entretien du mécanisme mais rend difficile l'ouverture au public. En raison des mesures sanitaires liées au coronavirus, les visites guidées de la meunerie n'ont pu être relancées qu'en septembre 2021, chaque 1er dimanche du mois. Les membres de l'ASBL Les Compagnons du Moulin de Ferrières ont organisé en septembre 2018 et en juin 2019 un appel aux citoyens afin de restaurer le bief.

En mars 2021, l'ancienne roue a été remplacée par une nouvelle et a été inaugurée publiquement le 15 mai.



Objectif opérationnel

3 - Promouvoir le sport pour tous

Objectif stratégique

5 - Héron, une commune rurale riche de ses habitants

Justifications de l'objectif

- Centre sportif
- Club de foot et autres clubs sportifs
- 4 plaines de jeux/multi-sports

Projet(s) inclus dans cet objectif

N°	Nom du projet	Etat d'avancement	Justification état d'avancement
433	Investir dans la formation et l'encadrement des moniteurs	En cours	Amélioration des conditions sanitaires pour la reprise des cours de préparation à l'examen
434	Aménager des aires multisports et des espaces ludiques adaptés à tous les publics sur le site extérieur du centre sportif Héromnisports	En cours	Ordre de commencer les travaux.
435	Etudier les possibilités d'amélioration des infrastructures footballistiques sur le site de Couthuin-Sports	Abandonné	Pas de possibilité d'acquérir le terrain
436	Poursuivre le développement de nouvelles activités sportives pour tous	En cours	Projet "sport sur ordonnance"



Résultats intermédiaires - Evaluation

Le centre sportif a été à l'arrêt entre mars 2020 et août 2021 en raison de la crise sanitaire. Cette situation a stoppé le développement de nouvelles activités sportives sur le site et la concrétisation du projet "sport sur ordonnance". Menée en collaboration avec les médecins des communes de Héron et de Burdinne, cette démarche a pour objectif de remettre au sport les personnes qui ne sont pas encore aptes à s'inscrire dans un club à la suite d'une maladie. Ce projet devrait pouvoir se concrétiser très rapidement.

Un projet de création d'une plaine de jeux et de fitness sur le site du centre sportif est en cours de réalisation (projet n°434). Son objectif est de permettre aux habitants de la commune de disposer d'une aire d'activité sportive et ludique extérieure ouverte à toutes les tranches d'âge ainsi qu'aux structures existantes (écoles, stages, plaines, clubs et associations sportives). Ce projet bénéficie d'une promesse de subsides d'Infrasports et a obtenu le permis d'urbanisme en septembre 2021.



Objectif opérationnel

1 - Poursuivre la transition numérique de l'administration au service des citoyens

Objectif stratégique

6 - Héron, une commune qui communique

Justifications de l'objectif

Les nouvelles technologies de l'information et de la communication doivent permettre de développer les "performances " des services offerts par la Commune selon 3 axes :

- améliorer les services aux citoyens et leur accessibilité;
- maîtriser l'impact environnemental;
- repenser les modèles d'accès aux ressources.

La crise du Covid a confirmé la nécessité de pouvoir communiquer de manière rapide avec les citoyens.

Projet(s) inclus dans cet objectif

N°	Nom du projet	Etat d'avancement	Justification état d'avancement
437	Développer le guichet électronique du site internet communal	En cours	Certaines formalités peuvent être commandées via le site internet communal
438	Acquérir la plateforme Betterstreet	Réalisé	Acquisition en 2019
439	Participer aux exercices tests de la plateforme Be-Alert	Réalisé	Participation aux tests nationaux
440	Réinstaurer un service de formation numérique et de mise à disposition de matériel informatique (EPN)	Réalisé	Service relancé
573	Adapter la communication des écoles communales aux nouvelles réalités	Ajouté	Nouvelle configuration de l'enseignement communal



Résultats intermédiaires - Evaluation

Le Collège analyse actuellement les possibilités d'implémenter un guichet électronique sur le site internet communal. En effet, un certain nombre de formalités peuvent déjà être commandées via le site internet communal (projet n°437) mais le paiement en ligne n'est pas encore possible et nécessite toujours le passage du citoyen dans les locaux de l'administration communale.

En 2017, la Commune a adhéré à la plateforme Be-Alert (projet n°438) : un système d'alerte qui permet aux autorités de diffuser un message à la population en situation d'urgence. 751 personnes sont inscrites sur la plateforme. Depuis mars 2018, la Commune a utilisé à 13 reprises l'application Be-Alert :

- participation aux tests nationaux (5);
- information d'intérêt général lors du premier confinement (5);
- convocation des agriculteurs aux commissions de dégâts aux cultures (3).

Fin 2019, La Commune a fait l'acquisition de la plateforme Betterstreet (projet n°438) qui permet la gestion et la centralisation des interventions du service travaux. Afin d'encourager les citoyens à participer à la lutte contre les incivilités et les dépôts sauvages, l'application leur est accessible depuis février 2021. Ainsi, via leur smartphone, ils ont la possibilité de signaler au service Travaux, en temps réel, des problèmes liés à la propreté ou à la sécurité. En terme d'utilisation,

- 276 entrées répertoriées depuis son acquisition (01 12 2019 > 10 08 2021) :

78 nouvelles interventions ont été signalées via la plateforme Betterstreet (44% par les citoyens) depuis son ouverture au public (02 02 2021 > 10 08 2021),

Les demandes concernent principalement

- les espaces publics (79%) : avaloirs (30%); espace verts (23%), pollution (15%), éclairage public (13%), nid de poule (7%),...
- les bâtiments (56%) : sanitaires (25%), infrastructures extérieures (19%), mobilier (19%),... Le bâtiment le plus souvent concerné est l'école communale de Waret-l'Evêque.

Une alphabétisation informatique est indispensable pour un public âgé ou précarisé. Le CPAS de Héron s'est doté à travers son EPN (projet n° 440) d'un matériel qui permet de recouvrir tous les aspects de l'informatique (bureautiques, loisirs, travail, ordinateur, tablette, ...). Le service a été relancé en septembre 2021 : 5 personnes suivent les cours du lundi et 3 du mercredi.

L'augmentation de la population scolaire a permis en 2019 de répartir les 3 implantations (Couthuin-Centre, Surlemez et Waret-l'Evêque) en 2 écoles communales offrant par la même occasion un cycle complet dans chaque implantation. Ces changements ont occasionné la nécessité d'adapter la communication des écoles communales de Héron de manière à faciliter l'accès aux informations et de répondre aux nouvelles habitudes de consommation (projet n°573). Ainsi,

- une explication visuelle à la nouvelle réalité des écoles a été apportée grâce à la création d'un nouveau logo décliné par école et par implantation et selon un code couleur;
- des photos ont été réalisées de manière à disposer d'un portefeuille d'images utiles tant aux publications numériques qu'imprimées et à augmenter l'impact de la communication;
- un site internet propre aux écoles communales a été créé de manière à centraliser les informations sur un même support de communication. Ce site est désormais la référence officielle des écoles et est géré en interne ce qui permet d'en contrôler le contenu et d'éviter la multiplication des réseaux parallèles.
- l'application Konecto est utilisée par les Directions pour communiquer simplement et efficacement vers tous les parents et le corps enseignant de manière sécurisée.

Objectif opérationnel

1 - Maintenir et renforcer les actions de l'Agence de Développement Local dans le cadre du renouvellement de son agrément

Objectif stratégique

7 - Héron, une commune qui soutient le développement de l'activité économique locale et la création d'emplois

Justifications de l'objectif

Projet(s) inclus dans cet objectif

N°	Nom du projet	Etat d'avancement	Justification état d'avancement
441	P0 - PST - Mettre en oeuvre le Plan de Développement Local 2021-2026 de l'ADL	En cours	Agrément renouvelé



Résultats intermédiaires - Evaluation

En février 2021, l'ADL de Héron a obtenu le renouvellement de son agrément et la validation de son nouveau programme d'actions (2021-2026) qui repose sur 3 priorités (projet n°441) :

- P1 - Le développement d'une économie durable et de proximité sur le territoire (25 actions);
- P2 - Le renforcement de l'attractivité économique du territoire et de la création d'emplois durables (25 actions);
- P3 - Le développement du potentiel et la notoriété touristique du territoire (17 actions).

Un rapport sur l'état d'avancement du plan d'actions est rédigé chaque année et soumis à la tutelle.



Objectif opérationnel

2 - Soutenir la création d'emplois locaux

Objectif stratégique

7 - Héron, une commune qui soutient le développement de l'activité économique locale et la création d'emplois

Justifications de l'objectif

- Taux de chômage : 8,5% (iweeps 2017)
- Nombre de demandeurs d'emploi : 197 (forem 2019) -> en diminution
- Bénéficiaire RIS : 39 (SPP Intégration Sociale)

Projet(s) inclus dans cet objectif

N°	Nom du projet	Etat d'avancement	Justification état d'avancement
442	P0 - PST - Donner plus de visibilité aux missions de l'ALE	Abandonné	Fermeture de l'ALEM programmé
443	P2 - A11 - CT- PST - Positionner le Moulin de Ferrières comme cadre d'apprentissage pour des structures de formation	En cours	Formation Natagora
444	P2 - A02 - CT - PST - Coordonner l'édition d'un guide pratique d'accueil et d'information pour les nouveaux acteurs économiques	En cours	En phase de conclusion
445	P2 - A25 - LT - PST - Soutenir le BEP dans la mise en place et la promotion de la nouvelle ZAE Andenne/Héron	En cours	Modification du Plan de secteur introduite par la SPI et le BEP



Résultats intermédiaires - Evaluation

Dans le cadre du plan de développement global du Moulin de Ferrières, la Commune de Héron a souhaité positionner le site comme cadre d'apprentissage pour des structures de formation (projet n°443). En 2021, le site a accueilli la formation Natagora « La biodiversité en espaces verts », destinée aux professionnels du secteur. 4 chantiers ont ainsi été réalisés en 2021 et un est programmé en 2022. En outre, l'implantation d'un hall relai agricole et l'acquisition de moulins astriés permettront aux agriculteurs qui le souhaitent de venir se former à la mouture de céréales.

Afin d'aider les porteurs de projet à lancer leur nouvelle activité à Héron, l'ADL a élaboré un guide pratique réparti en 4 parties selon les thématiques suivantes (projet n°444) :

- les démarches que doit mener l'acteur pour lancer son activité;
- les démarches administratives à réaliser auprès de l'Administration communale;
- la prévention des risques, les obligations et les besoins en assurances;
- les taxes et dispositions diverses utiles à connaître pour l'acteur économique.

Ce guide sera publié et diffusé sur le site internet communal fin de l'année 2021.

Lancé en 2008 par la SPI et le BEP, le projet d'implantation d'un parc d'activités économiques pour entreprises mixtes sur le territoire supra communal d'Andenne, Fernelmont et Héron suit son cours. Une demande de modification du Plan de secteur a été introduite par la SPI et le BEP fin 2019. Compte tenu de l'étude d'incidence qui devra être réalisée, le projet est prévu pour 2024.



Objectif opérationnel

3 - Soutenir les initiatives qui encouragent la consommation locale

Objectif stratégique

7 - Héron, une commune qui soutient le développement de l'activité économique locale et la création d'emplois

Justifications de l'objectif

- 2010<2017 : augmentation du nombre d'indépendants : +/- 30%.
- 2012<2018 : augmentation démographique de plus de 5%
- Profil des nouveaux habitants : une population assez jeune (jeunes couples avec ou sans enfants)
- Intérêt grandissant pour la consommation locale de manière générale et plus encore en période de confinement (Coronavirus).

Projet(s) inclus dans cet objectif

N°	Nom du projet	Etat d'avancement	Justification état d'avancement
446	P1 - A01 - CT - PST - Développer le concept marketing en lien avec la consommation locale	Réalisé	Création du concept marketing Atout Héron
447	P1 - A03 - CT - Editer un répertoire local des acteurs socio-économiques et une carte de localisation	En cours	Actualisation permanente des données



Résultats intermédiaires - Evaluation

En 2020, confrontés à la crise sanitaire, les consommateurs ont adopté de nouveaux comportements et ont notamment manifesté le souhait de relocaliser leur consommation.

Afin de soutenir et promouvoir sur le long terme cette dynamique socio-économique locale, l'ADL s'est encadrée d'une agence en communication pour créer un concept marketing de consommation locale (projet n°446) : "Atout Héron", une image de marque à laquelle s'identifient les acteurs locaux qu'ils soient commerçants, artisans, producteurs ou prestataires de services, ... Ce projet s'est décliné au travers de différentes campagnes promotionnelles dont la création d'une nouvelle page Facebook Atout Héron, vitrine de la vie commerciale et socio-économique héronnaise.

Il a pris toute son ampleur lors de la commercialisation des paniers locaux à l'occasion des fêtes de fin d'année. 490 paniers ont ainsi été vendus sous le label "Atout Héron".

En 2021, le concept des paniers gourmands lancé à Héron en 2016 devient un concept supra-communal "Savoir Faire Burdinale Mehaigne". 547 paniers composés de produits locaux ont ainsi été proposés en décembre 2021.

Outil pratique de recensement des acteurs socioéconomiques héronnais, l'annuaire des acteurs locaux, déjà paru en 2020, sera actualisé début 2022 dans sa version papier. A l'occasion de sa réédition, l'annuaire sera accompagné d'une carte du territoire qui permettra de localiser facilement les acteurs locaux. L'annuaire sera distribué dans toutes les boîtes aux lettres au début de l'année 2022 et disponible à l'Administration communale. Les coordonnées des acteurs économiques sont également disponibles en ligne et mises à jour régulièrement sur le site internet communal.



Objectif opérationnel

4 - Soutenir et développer des initiatives qui facilitent la commercialisation des produits locaux via les circuits-courts

Objectif stratégique

7 - Héron, une commune qui soutient le développement de l'activité économique locale et la création d'emplois

Justifications de l'objectif

- 2012<2018 : augmentation démographique de plus de 5%
- Profil des nouveaux habitants : une population assez jeune (jeunes couples avec ou sans enfants)
- Intérêt grandissant pour la consommation locale de manière générale et plus encore en période de confinement (Coronavirus).

Projet(s) inclus dans cet objectif

N°	Nom du projet	Etat d'avancement	Justification état d'avancement
448	P1 - A07 - MT - PST - Valoriser et pérenniser le marché local	En cours	Organisation du marché hebdomadaire depuis 8 ans
449	P1 - A09 - MT - Stimuler le développement des coopératives de produits locaux	En cours	Création du point de r'Aliment Hesbicoop à Lavoir
450	P1 - A10 - MT - PST - Soutenir la mise en place du projet « Les paniers Héron Fresh »	A initier	
451	P2 - A22 - LT - PST - Développer un atelier partagé	A initier	
535	P1 - A12 - MT - Collaborer à la mise en place du concept "Savoir-Faire Burdinale-Mehaigne"	Ajouté	Nécessité d'un concept rassembleur des producteurs et artisans du territoire Burdinale Mehaigne



Résultats intermédiaires - Evaluation

Force est de constater qu'après 8 ans de présence hebdomadaire sur le place communale, le Petit Marché de Couthuin génère une dynamique commerciale au cœur du village soutenue par diverses actions menées par l'ADL. Les années 2020 et 2021 ont été particulières en raison du Covid, mais l'activité s'est maintenue avec une présence constante des visiteurs.

Les initiatives festives comme la célébration de l'anniversaire du marché ont permis de faire le constat de la dynamique du marché et de mobiliser les ambulants.

Cependant, le marché a également souffert de défections, temporaires ou définitives, de certains ambulants.

Bien que les consommateurs soient de plus en plus conscients des enjeux liés à la consommation de produits locaux, les producteurs ne sont pas toujours structurés pour répondre à la demande. L'ADL soutient la mise en place et la promotion de coopératives telles que la Coopérative Ardente, Point Ferme et Hesbicoop qui apportent une solution de commercialisation notamment via des plateformes de commande en ligne. Un point de r'Aliment Hesbicoop a ainsi été organisé dans la commune en 2017, d'abord à la Ferme d'en Haut (Lavoir), pour ensuite prendre place au Moulin de Ferrières, au terme de la première phase des travaux en septembre 2020. L'ADL a contribué à l'organisation (constitution d'une équipe de +/- 10 bénévoles) et à la promotion de ce projet.

En décembre 2020, l'ADL a favorisé le lancement de 2 nouvelles collaborations avec des acteurs locaux : le potager Li Nou Corti et la Boulangerie du MF.

Lancée en 2020, la coopérative WaahCoop cible les communes de Amay, Andenne, Braives, Burdinne, Faimés, Héron, Huy, Verlaine, Villers-le-Bouillet et Wanze. L'ADL de Héron a contribué à ce lancement en relayant l'étude de marché et l'appel à coopérateurs de la coopérative .

L'ADL collabore déjà au projet de Ceinture AlimenTerre Hutoise depuis 2019 et assure un relai local.

Par ailleurs, dans le cadre de sa participation au groupe de travail Circuits Courts lancé par l'Instance Bassin Emploi Formation Huy Waremme, l'ADL de Héron collabore à la réflexion sur le projet de Halle des produits locaux à Huy.



Objectif opérationnel

5 - Soutenir et développer des initiatives qui encouragent la diversification agricole

Objectif stratégique

7 - Héron, une commune qui soutient le développement de l'activité économique locale et la création d'emplois

Justifications de l'objectif

Activité agricole importante :

- SAU +/- 60% du territoire communal
- Présence de 47 agriculteurs et de 8 producteurs locaux
- La SoCoPro (région wallonne) a démontré récemment qu'on retrouvait en moyenne seulement 1% de matières premières locales dans les bières produites et consommées en Wallonie.

Projet(s) inclus dans cet objectif

N°	Nom du projet	Etat d'avancement	Justification état d'avancement
452	Construire un hall relai agricole sur le site du MF	En cours	Obtention d'un subside - Projet intégré dans la phase 2 du Moulin de Ferrières
453	Participation au développement de la filière céréalière panifiable locale via la fiche coopération du GAL	Réalisé	Terme de la programmation LEADER
454	Participation au développement d'une filière céréalière brassicole via la fiche coopération du GAL	Réalisé	Terme de la programmation LEADER
455	P1 - A15 - MT - Soutenir la mise en place de la filière Miscanthus	A initier	



Résultats intermédiaires - Evaluation

Les initiatives de circuits courts en grandes cultures céréalières se multiplient sur le territoire wallon. Ces projets sont dans l'ère du temps et rassemblent des artisans du grain : les agriculteurs, les meuniers, les boulangers, les malteurs et les brasseurs. Ils valorisent des savoir-faire nobles en cherchant à recréer des filières locales du grain jusqu'au pain (projet n°453) ou jusqu'à la bière (projet n°454). Les enjeux de filières restent toutefois complexes :

- Comment construire des partenariats équitables ?
- Comment garantir un prix juste aux producteurs ainsi qu'à chaque maillon de la filière ?
- Comment assurer la qualité exigée par les transformateurs et les consommateurs ?

Telles sont les questions identifiées dans le cadre du projet coopération "Pain et bière de Hesbaye" issu du Plan de Développement Stratégique du GAL Burdinale Mehaigne et déposé lors de l'appel à projet du Plan wallon de Développement Rural (programmation 2014-2020). Ce projet a été porté conjointement par les GAL Culturalié en Hesbaye brabançonne, Meuse@Campagnes, Jesuishesbignon.be et Burdinale Mehaigne.

Grâce à cette étude menée par le GAL, différents partenariats ont pu être mis en place :

- Création d'un partenariat en économie circulaire entre la brasserie Léopold7 et la boulangerie Champain (pains invendus pour remplacer une partie du malt et drèches de brasserie utilisées dans la recette du pain);
- Mise en relation entre la ferme de l'Espinette (territoire du GAL Culturalité en Hesbaye brabançonne) et le Moulin de Ferrières;
- Vente de farines à la ferme d'Olivier Gathy (territoire du GAL Meuse@Campagnes - Wasseiges);
- Formation de boulangers des 4 territoires concernés à l'utilisation de la farine du Moulin de Ferrières via Epicuris (octobre 2020).

En 2021, l'accent a été mis sur la communication « grand public » au travers d'une campagne de sensibilisation diffusée dans les boulangeries, les brasseries et sur les réseaux sociaux. Cette campagne, toujours en cours, permet de conscientiser les

consommateurs de réalités chiffrées concernant les filières en question.

Une brochure "Des céréales en circuit court" a par ailleurs été réalisée dans le cadre de ce projet de coopération et est téléchargeable sur le site internet communal.

Dans le cadre du schéma de développement global du site du Moulin de Ferrières, la construction d'un hall relai agricole (projet n°452) est un corollaire au développement de la filière céréalière : relance de l'activité de meunerie et fourniture de matières premières à la boulangerie présente sur le site.

Grâce à l'appel à projet "Hall relai agricole" lancé par la DGO3 en 2018, la Commune a obtenu un subside de 200.000€. Sa construction a été intégrée dans les travaux de la phase 2 du Moulin de Ferrières pour laquelle les sociétés soumissionnaires ont remis leur offre en novembre 2021.

Objectif opérationnel

6 - Faire du Moulin de Ferrières un pôle de développement économique et touristique incontournable

Objectif stratégique

7 - Héron, une commune qui soutient le développement de l'activité économique locale et la création d'emplois

Justifications de l'objectif

- Pas de commerce de proximité à Lavoir
- Peu d'attraction touristique à Héron
- Pas de point d'accueil touristique à Héron
- Pas de point de restauration à Héron
- Peu d'entreprise génératrice d'emplois locaux
- Localisation intéressante
- Activité agricole importante :
 - * SAU +/- 60% du territoire communal
 - * Présence de 47 agriculteurs et de 8 producteurs locaux
- Patrimoine monumental repris à l'inventaire
- Adhésion de la commune au Parc naturel Burdinale Mehaigne

Projet(s) inclus dans cet objectif

N°	Nom du projet	Etat d'avancement	Justification état d'avancement
456	Mettre en œuvre le schéma de développement global du site du Moulin de Ferrières	En cours	Terme de la phase 1 : 10 projets réalisés sur 14
457	Créer un point d'accueil touristique	Réalisé	En activité depuis le 12 juillet 2020
458	Ouvrir une boulangerie artisanale bio	Réalisé	La boulangerie est ouverte depuis le 2 décembre 2020.
459	Ouvrir un point de restauration et de commercialisation de produits locaux	Réalisé	En activité depuis le 10 juin 2021
460	Mettre en location un hébergement touristique au Moulin de Ferrières	Réalisé	Le gîte est opérationnel depuis le 1er juillet 2021.
461	Créer un centre de découverte et d'expositions temporaires	En cours	Inclus dans la phase 2 des travaux du Moulin de Ferrières
575	Elaborer un schéma directeur d'aménagement paysager d'espaces publics entre le Moulin de Ferrières et la place Fayat à Lavoir	Ajouté	Master plan réalisé en juillet 2021



Résultats intermédiaires - Evaluation

A ce stade du projet, le schéma de développement global du site du Moulin de Ferrières (projet n°456) tel que présenté lors de l'acquisition du site en 2015 répond à ses promesse tant en termes de cohérence que de concrétisation. Sur les 14 projets identifiés, 10 ont déjà été réalisés et 3 sont en cours de concrétisation. Ainsi,

- La meunerie (projets n°452 et 453) fonctionne 5 jours sur 5 et a moulu 97 tonnes de grains pour la saison 2020-2021; Elle est au cœur d'une filière céréalière locale et bio et fournit la Boulangerie du Moulin, 15 boulangers et 52 commerces de détail.
- La demande de classement du mécanisme de la meunerie (projet n°457) n'a pas encore connu d'issue favorable.
- La Boulangerie du Moulin (projet n°458) a ouvert ses portes le 2 décembre 2020. Elle se positionne comme une boulangerie artisanale bio (obtention de la certification Certisys) et du circuit-court (utilisation de la farine moulue à la meunerie). Elle fournit en produits de boulange le restaurant annexe.
- L'ouverture du restaurant La Table du Moulin (projet n°459) a été reportée en raison des mesures sanitaires liées au

coronavirus pour finalement se concrétiser le 10 juin 2021. Le restaurant propose un service "brasserie" dans la cour du Moulin de manière à répondre aux attentes des visiteurs et des promeneurs et un service "bistronomique" dans le restaurant et en terrasse côté verger pour sublimer les produits locaux.

L'ouverture du restaurant répond ainsi à l'absence de restaurant dans la commune mais aussi à proximité des promenades balisées.

La gestion du restaurant et de la boulangerie a été confiée à un indépendant via une convention de mise à disposition de l'espace commercial. Ces activités ont permis respectivement l'engagement de 6 et 3 personnes.

- Les produits locaux sont valorisés de différentes manières sur le site du Moulin de Ferrières. La marque Moulin de Ferrières a été déposée et les produits (farines, biscuits, pâtes et miel) sont commercialisés dans l'accueil touristique au côté de produits emblématiques du territoire (jus de pommes du parc naturel, bières Léopold7, chocolat d'un artisan local...).

Depuis le 16 octobre 2020, le Moulin est devenu un point de R'Aliment de la coopérative Hesbicoop.

Les produits locaux se retrouvent prioritairement à la carte du restaurant La Table du Moulin.

- L'accueil touristique (projet n°457), antenne de la Maison du Tourisme Terres de Meuse, a ouvert ses portes en juillet 2020.

Outre la diffusion d'informations touristiques du territoire, l'accueil, géré par l'ASBL Les Compagnons du Moulin de Ferrières, organise des animations (chasse au trésors, géocaching, visite de la meunerie, Wallonie Nature,...) et assure la location de vélos et de l'hébergement touristique. Sur les 8 premiers mois de l'année, +/- 1700 personnes seront passées par l'accueil touristique.

- Le Centre d'interprétation de la meunerie (projet n°427) fera l'objet de la troisième phase des travaux. Travaux pour lesquels une demande de subsides a été introduite auprès du CGT.

- L'hébergement touristique (projet n°460), mis en location depuis juillet 2021, peut accueillir 6/7 personnes. Le Commissariat Général au Tourisme (CGT) l'a classé dans la catégorie "3 clés".

- Dans le cadre du réseau de vélo-tourisme en province de Liège, le point-noeud 87 a été localisé à proximité du Moulin de Ferrières.

Un sentier de liaison entre le Bois de Ferrières et Longpré devrait être balisé grâce à la demande introduite par la Commune auprès du SPW MI en vue d'obtenir un contrat de gestion.

Par ailleurs, de manière à favoriser la découverte de la région, le Moulin de Ferrières propose un service de location de vélos à assistance électrique et de vélos tout chemin.

- L'ASBL Les Compagnons du Moulin de Ferrières a concrétisé le remplacement de la roue en mai 2021. Des démarches sont en cours de manière à réhabiliter le bief et ramener l'eau à la roue.

- Afin de conserver, renforcer et valoriser le patrimoine naturel du site et son approche didactique, la Commune a fait l'acquisition des 2 terrains situés entre la chaussée et la rue Close (mai 2020) ainsi que du Bois de Ferrières qui jouxte le moulin (décembre 2021), dans le cadre du PCDR.

Le site s'étend actuellement jusqu'à la place Fayat, sur 17ha. Afin d'en envisager l'aménagement et la gestion de manière cohérente avec des enjeux d'amélioration du cadre de vie pour les habitants, de mobilité et fonctionnement, de tourisme, d'environnement, la Commune a confié la réalisation d'un master plan (projet n° 575) à un architecte paysagiste (juillet 2021).

- Le Centre de découverte (projet n°461) est en cours d'élaboration. Sa concrétisation sera effective au terme de la phase 2 des travaux et grâce aux subsides obtenus auprès du CGT.

Un cahier des charges pour la conception d'un projet muséographique est en cours de rédaction. L'actuelle grange devrait accueillir les expositions temporaires et les groupes de touristes entre autre et, la salle des Hirondelles, les expositions permanentes.

- Les travaux du parking d'écovoiturage (projet n°393) ont débuté en septembre 2021.

- En tant que cadre d'apprentissage (projet n°443), le site du Moulin de Ferrières a fait l'objet d'une convention entre Natagora et la Commune de Héron pour y organiser une formation dédiée aux professionnels du secteur "La biodiversité en espaces verts".

On peut dès lors conclure que l'objectif de "préserver ce patrimoine remarquable, d'en perpétuer la vocation tout en l'intégrant dans un projet de développement économique et touristique durable" est atteint. Il a également permis la création d'emplois directs (3) et indirects (9).

La fin de la première phase des travaux a marqué le départ de la toute nouvelle vie du Moulin de Ferrières et de la concrétisation de son schéma de développement global.

Afin de marquer ce passage et d'apporter une nouvelle dynamique au site, le Moulin de Ferrières a bénéficié d'une identité visuelle complètement modernisée (novembre 2020). Ce travail est le fruit d'une réflexion stratégique menée par une agence de communication compte tenu de l'identité historique du site, de ses nouvelles fonctions et, aussi, des valeurs véhiculées.

Le Moulin de Ferrières s'est également doté d'un site internet propre traduit en néerlandais et en anglais, d'une page FB faitière et de pages FB propres à chaque activité.

Objectif opérationnel

7 - Stimuler l'attractivité économique du territoire

Objectif stratégique

7 - Héron, une commune qui soutient le développement de l'activité économique locale et la création d'emplois

Justifications de l'objectif

Projet(s) inclus dans cet objectif			
N°	Nom du projet	Etat d'avancement	Justification état d'avancement
540	P2 - A12 - MT - PST - Réaliser une analyse du potentiel commercial	Ajouté	
547	P2 - A13 - MT - PST - Réaliser une analyse de la demande et des comportements d'achat	Ajouté	
548	P2 - A14 - MT - PST - Définir et mettre en place un schéma d'implantation commerciale cohérent et harmonieux	Ajouté	
554	P2 - A20 - LT - PST - Accompagner la création d'un tiers-lieu business	Ajouté	
556	P2 - A23 - LT - PST - Contribuer au développement du bâtiment relais	Ajouté	
557	P2 - A24 - LT - PST - Contribuer au développement d'un îlot d'entreprises	Ajouté	



Résultats intermédiaires - Evaluation

6 projets issus du Plan de Développement Local de l'ADL ont été ajoutés au PST de manière à répondre à un nouvel objectif opérationnel qui consiste à stimuler l'attractivité économique du territoire communal. Programmé à moyen et long termes (2025/2026), l'état d'avancement de ces projets fera l'objet du rapport final du PST.

Objectif opérationnel

8 - Contribuer au développement de projets d'économie sociale

Objectif stratégique

7 - Héron, une commune qui soutient le développement de l'activité économique locale et la création d'emplois

Justifications de l'objectif

Projet(s) inclus dans cet objectif

N°	Nom du projet	Etat d'avancement	Justification état d'avancement
552	P2 - A18 - MT - PST - Encourager la création d'une centrale de repassage	Ajouté	



Résultats intermédiaires - Evaluation

Le projet de création d'une centrale de repassage issu du Plan de Développement Local de l'ADL a été ajouté de manière à répondre au nouvel objectif opérationnel du PST qui contribue au développement de projets d'économie sociale.

Bien que repris dans l'objectif opérationnel qui consiste à encourager les initiatives de convivialité et de solidarité, le projet d'insertion professionnelle en maraichage Li Noû Corti (projet n°367) contribue également à répondre à ce nouvel objectif opérationnel du PST.



Objectif opérationnel

9 - Développer le potentiel et la notoriété touristique du territoire

Objectif stratégique

7 - Héron, une commune qui soutient le développement de l'activité économique locale et la création d'emplois

Justifications de l'objectif

Projet(s) inclus dans cet objectif

N°	Nom du projet	Etat d'avancement	Justification état d'avancement
561	P3 - A06 - MT - PST - Soutenir la mise en place de nouveaux concepts de promenade	Ajouté	
563	P3 - A08 - MT - PST - Contribuer au développement de produits innovants de type « Tourisme d'affaires / tourisme de découverte économique »	Ajouté	



Résultats intermédiaires - Evaluation

Trois projets issus du Plan de Développement Local de l'ADL ont été ajoutés de manière à répondre au nouvel objectif opérationnel du PST qui consiste à développer le potentiel et la notoriété touristique du territoire. Programmés à moyen terme (2025), l'état d'avancement de ces projets fera l'objet du rapport d'activité final du PST.



Objectif opérationnel

1 - Anticiper l'évolution croissante du nombre de nouveaux nés

Objectif stratégique

8 - Héron, une commune qui veille à l'épanouissement de sa jeunesse

Justifications de l'objectif

- Sixième commune la plus jeune de Wallonie, Héron compte une moyenne de 200 enfants entre 0 et 2 ans.
- Le taux de couverture en places d'accueil pour la petite enfance à Héron est identique à celui de la moyenne wallonne, soit 36%.

Projet(s) inclus dans cet objectif

N°	Nom du projet	Etat d'avancement	Justification état d'avancement
462	P0 - PST - Accompagner les accueillantes dans le lancement et le déroulement de leur activité	En cours	Ouverture d'un accueil privé "Les Minis Poussent Chez Nina"
463	P0 - PST - Analyser les possibilités de garde des tout-petits pendant les vacances	A initier	



Résultats intermédiaires - Evaluation

L'ADL accompagne les accueillantes d'enfants comme tout autre porteur de projet du territoire. En 2021, la commune a vu l'installation de l'accueil Les Minis Poussent Chez Nina qui affiche déjà complet jusqu'en septembre 2022.

Les possibilités de garde des tout-petits pendant les vacances avaient déjà été étudiées par l'ADL précédemment mais sans obtenir de résultat réalisable. En effet, en dehors de tout subside, ce service reste hors de prix pour les parents.

Cependant, le programme quinquennal de la Commission communale de l'enfance prévoit dans ses objectifs prioritaires du Programme Clé, l'organisation de stages dédiés aux enfants de 2,5 à 4 ans.

Cela ne répond pas à toutes les demandes mais contribue toutefois à augmenter l'offre de solutions proposées aux parents d'enfants en bas âge.

Objectif opérationnel

2 - Soutenir et développer un enseignement de qualité

Objectif stratégique

8 - Héron, une commune qui veille à l'épanouissement de sa jeunesse

Justifications de l'objectif

- La population au sein de l'école communale a progressé de 30,43% en 6 ans; la progression la plus importante s'est faite à Waret-l'Evêque (+59,74%);
- 53,47% de la population des 2-12 ans domiciliés à Héron sont scolarisés dans une école située dans la commune;
- Les écoles arrivent à saturation (déficit en terme d'offre scolaire : 50%)
- Commune identifiée par le Schéma de Développement Territorial (SDT) Huy-Waremme comme pôle prioritaire pour l'installation de nouvelles écoles maternelles et primaires
- Pacte d'Excellence - CFWB

Projet(s) inclus dans cet objectif

N°	Nom du projet	Etat d'avancement	Justification état d'avancement
464	Elaborer un Plan de pilotage Ecole de Couthuin	En cours	Élaboration terminée
465	Soutenir la mise en œuvre d'un Projet d'Etablissement	Réalisé	Rédaction d'un nouveau projet d'école
466	Mettre en place des stratégies pédagogiques adaptées aux enfants à besoins spécifiques	En cours	Mis en œuvre d'un protocole d'aménagements raisonnables
467	Réaliser les travaux d'extension et de rénovation de l'école de Surlemez	Réalisé	Travaux d'agrandissement et de rénovation réalisés
468	Créer une école des devoirs	A initier	Structure d'accompagnement approuvée par la Commission Communale de l'Accueil (CCA)
526	Elaborer un Plan de pilotage Ecole de Warêt-l'évêque	Ajouté	Nouvelle entité propre pour l'école communale de Waret-l'Evêque



Résultats intermédiaires - Evaluation

Une des réformes phares du Pacte pour un Enseignement d'Excellence est l'instauration d'un nouveau modèle de gouvernance qui favorise l'implication des acteurs de l'école.

Les écoles doivent réaliser des Plans de Pilotage, soit une feuille de route élaborée collectivement qui décrit les actions concrètes à mettre en place pour tendre vers les Objectifs Généraux d'Amélioration du Système Scolaire, fixés par le gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles (FWB).

Approuvé le 30 juin 2021, le Plan de Pilotage de l'école communale de Couthuin (projet n°464) est mis en œuvre depuis la rentrée de septembre pour une durée de 6 ans.

En raison de la crise sanitaire, l'élaboration du projet de l'école communale de Waret-l'Evêque (projet n°526) a été retardée d'un an et sera d'application dès septembre 2022.

Les projets éducatifs et pédagogiques du pouvoir organisateur, élaborés pour 3 ans au travers d'un Projet d'Etablissement (projet n°465), encore appelé Projet d'École, seront retravaillés en 2022.

Depuis la rentrée 2021, des pôles territoriaux mutualisent les moyens actuellement consacrés à l'accompagnement des élèves en intégration permanente totale dans l'enseignement ordinaire (projet n°466).

Annuellement, une quinzaine d'enfants bénéficient d'un protocole d'aménagements raisonnables (partenariat école-parents).

Pour l'année scolaire 2021-2022, une vingtaine d'élèves bénéficient du dispositif Français Langue d'Apprentissage (FLA). Dans le cadre des périodes COVID FOND, un instituteur primaire a été engagé en remédiation pour la période couvrant le premier quadrimestre 2021.

Des travaux d'agrandissement et de rénovation ont été réalisés dans l'implantation de Surlemez (projet n°467). Depuis la rentrée 2021, l'école bénéficie désormais d'une classe maternelle supplémentaire, de 2 blocs sanitaires (maternel-primaire), d'un préau, d'une nouvelle chaudière ainsi que du réaménagement des espaces « coin sieste et réserve de rangements ».

Le projet de création d'une école de devoirs a été approuvé par la Commission Communale de l'Accueil (CCA) dans le cadre du programme CLE 2021-2025. Il ne s'agira pas d'une école de devoir officielle mais d'une structure d'accompagnement, d'un pool de professionnels qui se greffera à l'accueil extrascolaire existant.



Objectif opérationnel

3 - Veiller à l'intégration des jeunes dans la vie communale

Objectif stratégique

8 - Héron, une commune qui veille à l'épanouissement de sa jeunesse

Justifications de l'objectif

- 26,7% de la population < 20 ans
- Profil familial des nouveaux ménages héronnais : famille avec jeunes enfants
- Pas d'infrastructures spécifiques pour les 10-12 ans
- Héron = 6ième commune la plus jeune de Wallonie

Projet(s) inclus dans cet objectif

N°	Nom du projet	Etat d'avancement	Justification état d'avancement
469	Créer un pôle « Enfance/Jeunesse »	En cours	Acquisition du terrain derrière le Plein Vent
470	Associer les jeunes à la gestion communale et soutenir le CCE	En cours	Réactivation du CCE
471	Activer la FP 2.6 du PCDR "Installation d'un espace jeunes"	A initier	Évaluation en cours d'intégrer ce projet dans le projet n° 469 "Créer un pôle Enfance/Jeunesse"



Résultats intermédiaires - Evaluation

Héron figure parmi les communes les plus jeunes de Wallonie. Aussi, le diagnostic réalisé par le Bureau d'Étude dans le cadre de l'Opération de Développement Rural (ODR) avait mis en avant le profil familial des nouveaux ménages héronnais. Un projet visant à créer des infrastructures sportives et ludiques, plus spécifiquement à destination des ados et jeunes adultes, a été retenu dans le PCDR (projet n°471). Le Collège souhaite dès lors développer un "pôle jeunesse" derrière le Plein Vent" à Couthuin (projet n°469). Ce projet pourrait ainsi bénéficier non seulement de subsides d'Infrasports mais également du Développement Rural dans le cadre d'une prochaine convention. Préalablement à ce projet, la première étape consistait à obtenir la cession du terrain par l'ASBL Plein Vent.

Après 2 ans d'arrêt en raison de la crise sanitaire et grâce à l'engagement d'un nouvel agent en charge du pôle "Enfance", le Conseil communal des enfants (projet n°470) a été relancé en 2021. Les enfants ont prêté serment lors du Conseil communal du 28 octobre 2021.



Objectif opérationnel

1 - Utiliser des nouvelles procédures administratives et technologiques dans le but de présenter aux citoyens une bonne gestion de leur dossier

Objectif stratégique

9 - Héron, une administration qui offre des services de qualité aux citoyens

Justifications de l'objectif

Projet(s) inclus dans cet objectif			
N°	Nom du projet	Etat d'avancement	Justification état d'avancement
472	Sensibiliser le personnel administratif à la nécessité de motiver et de constituer des dossiers de qualité dans le but d'éviter les plaintes et recours des citoyens, via des formations notamment	En cours	Acquisition de nouveaux outils informatiques (IMIO)
473	Gérer de manière optimale le parc informatique communal et la téléphonie	En cours	Signature d'une convention avec le service informatique de Wanze et Telenet Business
474	Rédiger un mémento pour l'organisation des événements	A initier	
476	Optimaliser la gestion des salles communales en mettant en place une procédure et un règlement d'utilisation	Réalisé	Contrat de location et ROI uniformisés
477	Mettre en place une procédure visant à assurer une gestion optimale du courrier entrant et sortant	En cours	Gestion du courrier entrant



Résultats intermédiaires - Evaluation

Une bonne gestion du travail de l'administration passe inévitablement par l'équipement du personnel en matériel informatique et en logiciels professionnels.

Ce travail ne peut s'improviser et requiert les services de professionnels.

La Commune a signé en 2019 une convention (jusqu'à fin 2024) avec le service informatique de Wanze dont l'objet consiste en une aide technique pour la gestion et la maintenance technique du parc informatique de l'administration communale de Héron.

La Commune a fait l'acquisition de 7 PC portables dans le cadre de la subvention "digitalisation" afin d'équiper les agents pour le télétravail imposé dans le cadre du confinement lié à la crise sanitaire du Covid19.

Les adresses mails de tous les agents communaux et de la RCA ont fait l'objet d'une migration vers office 365 via la société Nexis. Cette démarche permet une gestion professionnelle et uniformisée des boîtes mail et aussi une communication standardisée en @heron.be

Grâce au contrat signé avec Telenet Business (Nextel), l'administration dispose d'une téléphonie digitale avec centrale téléphonique et un accès à une plateforme de gestion en ligne Avaya.

Le logiciel est en phase d'acquisition en vue de la gestion optimisée des délibérations par dématérialisation. Outil collaboratif pour l'ensemble des intervenants, il permettra notamment la traçabilité et la transparence de chaque dossier, une facilité à situer un dossier dans la chaîne de décision et un gain de temps à chaque étape.

Les modalités de réservation des salles ont été améliorées au fil du temps pour résoudre différents problèmes rencontrés auparavant (retard de paiement, refus de payer d'éventuelles dégradations, ...).

Le contrat de location et le ROI ont notamment été uniformisés pour toutes les salles communales.



Objectif opérationnel

2 - Optimiser la communication avec le citoyen en utilisant les différents canaux dans un souci de transparence

Objectif stratégique

9 - Héron, une administration qui offre des services de qualité aux citoyens

Justifications de l'objectif

Projet(s) inclus dans cet objectif			
N°	Nom du projet	Etat d'avancement	Justification état d'avancement
478	Renforcer l'attractivité du site internet afin d'augmenter sa consultation	En cours	Statistiques de consultation en évolution constante
479	Renforcer l'attractivité du bulletin communal	Réalisé	Nouveau lay-out
480	Faciliter les démarches administratives auprès du service Population dans le but de diminuer le temps d'attente	Abandonné	Double emploi avec le projet n°437 "Développer le guichet électronique du site internet communal"
481	Poursuivre l'amélioration de l'accueil des nouveaux habitants	En cours	Création d'un pack d'accueil "nouveaux habitants"



Résultats intermédiaires - Evaluation

Depuis l'entrée en vigueur de la loi sur la publicité de l'administration dans les provinces et les communes, actuellement intégrée dans le Code de la démocratie locale et de la décentralisation, les autorités administratives communales sont tenues de mettre en place une politique organisée de communication et d'information. Outre le bulletin communal, la communication numérique est devenue incontournable et s'est intensifiée ces dernières années. Une optimisation et une adaptation permanente des différents supports de communication sont donc essentielles.

La plateforme du site internet communal Weebly (projet n°478) génère automatiquement un relevé statistique de la fréquentation du site internet communal (projet n°478). Si l'on compare la période entre le 25 août et le 23 septembre en 2021 et en 2020, on obtient le résultat suivant

- visiteurs uniques : 5.290 (2102), soit une augmentation de 51%;
- nombre de vues de la page : 15.068 (5.290), soit une augmentation de 270%.

Sur cette période, le top 5 des pages les plus fréquentées sont : la page d'accueil (1579 vues); le centre sportif (510); les activités (496); les services communaux (358) et les salles communales (258).

Les rubriques "Moulin de Ferrières" et "Écoles communales" hébergées initialement sur le site internet communal bénéficient désormais de leur site propre créé respectivement en février et décembre 2021.

Afin de rendre le site encore plus "smartphone friendly", la mise en page du site internet communal sera adaptée horizontalement sur une seule colonne fin 2021. Le contenu est également en cours de réécriture de manière à limiter le nombre de sous-menus.

Le lay-out du bulletin communal (projet n°479) a été actualisé en 2020 pour une mise en page sobre, aérée, colorée et illustrée. La version numérique est disponible sur le site internet communal. Sa distribution est annoncée via la page Facebook de la Commune.

La commune de Héron attire toujours plus de jeunes ménages séduits par une localisation idéale et un cadre de vie de qualité. Outre la réception de bienvenue des nouveaux habitants organisée annuellement, un "pack" leur est distribué. Présenté sous forme de sac réutilisable en toile de jute floqué du logo de la commune, ce pack contient de nombreuses informations pratiques sur l'entité (16) : annuaire des acteurs socio-économiques; calendrier agri-rural de la commune reprenant la collecte des

déchets; charte du bien-vivre ensemble ; carte des promenades; guide touristique; répertoire "les Saveurs des Terres de Meuse; infos sur les primes communales;...

Objectif opérationnel

3 - Optimiser la communication interne de manière transversale

Objectif stratégique

9 - Héron, une administration qui offre des services de qualité aux citoyens

Justifications de l'objectif

Projet(s) inclus dans cet objectif			
N°	Nom du projet	Etat d'avancement	Justification état d'avancement
482	Informier régulièrement le personnel des projets communaux dans le but d'impliquer les agents au-delà des matières qu'ils traitent	En cours	Organisation trimestrielle de réunions de service
483	Poursuivre et si nécessaire améliorer les synergies existantes entre la Commune et le CPAS et les ASBL para-communales dans le but de faire des économies d'échelle	En cours	Synergies entre les services du Personnel et les services Finances
531	Mettre en place une centrale d'achat accessible au CPAS, à la RCA et aux ASBL para-communales	Ajouté	Faire des économies d'échelle



Résultats intermédiaires - Evaluation

De manière à informer le personnel communal sur les projets en cours, des réunions de services ont été organisés trimestriellement sur le temps de midi.

Compte tenu du développement des activités sur et autour du site du Moulin de Ferrières, un groupe de travail composé de tous les agents concernés se réunit chaque semaine afin d'échanger sur les projets et de coordonner leur réalisation.

Afin d'opérer des économies d'échelle et d'accroître le service de qualité aux citoyens avec efficacité et efficience, des synergies ont pu être développées entre la Commune et le CPAS au niveau du service du personnel et des finances. L'engagement d'une directrice financière commune aux deux institutions est un bel exemple. Par ailleurs le responsable des ressources humaines communal collabore avec les services du CPAS pour la gestion de dossiers individuels ou lors de procédures de recrutement.

Des marchés publics ont été ponctuellement réalisés en commun pour la Commune et le CPAS, par exemple, pour la désignation d'un courtier en assurances.





Objectif opérationnel

1 - Organiser la gestion des ressources humaines

Objectif stratégique

10 - Être une administration communale qui maintient et développe l'emploi

Justifications de l'objectif

Projet(s) inclus dans cet objectif

N°	Nom du projet	Etat d'avancement	Justification état d'avancement
484	Poursuivre la rédaction des descriptifs de fonction des agents	En cours	Descriptions de fonction du personnel administratif et ouvrier en cours de rédaction
485	Définir les besoins en formations de l'administration, tous services confondus, dans le but de mettre en place un plan de formations	En cours	Inscription volontaire des agents dans des formations spécifiques à leur matière
486	Poursuivre la formation continuée des agents communaux dans le but d'accroître les connaissances collectives	Abandonné	Projet redondant avec le projet n°485 "Définir les besoins en formations de l'administration, tous services confondus, dans le but de mettre en place un plan de formations"
487	Créer des procédures afin d'assurer le transfert de savoir entre les agents en cas de départ ou d'absence	En cours	Mise en place de procédures de recrutement et acquisition de l'application WanApp
488	Favoriser l'insertion des jeunes demandeurs d'emploi dans le monde du travail en leur proposant une première expérience professionnelle au travers de stages de transition entreprise (STE)	En cours	Stages et travail d'étudiant proposés chaque année



Résultats intermédiaires - Evaluation

L'engagement d'un agent diplômé en ressources humaines a permis de définir une véritable politique en la matière. Les descriptions de fonction du personnel sont en cours de finalisation. A partir de 2022, chaque agent sera évalué chaque année à l'issue d'entretiens portant sur la réalisation des objectifs qui auront été préalablement fixés avec sa hiérarchie.

Après la définition de l'organigramme du personnel et la rédaction des descriptions de fonctions, il convient d'élaborer un plan de formations. Pour ce faire, le service du personnel va recenser différents opérateurs de formation pour différentes catégories de métier. Les agents recevront la liste des formations (non restrictive) et feront part de leur demande au service qui les inscrira pour l'année 2022. Bien que le plan de formations n'ait pas encore été lancé, les agents s'inscrivent volontairement pour se former dans leur matière spécifique.

Ainsi, des formations en communication, en urbanisme, pour l'ADL, pour l'utilisation de logiciels, etc...ont déjà permis aux agents de l'administration de parfaire leurs compétences.

Les procédures de recrutement ont été redéfinies. Des réserves de recrutement sont constituées dans certaines catégories de métier (entretien, puéricultrice) pour maintenir une continuité et une qualité des services.

L'acquisition de l'application wanapp permet une centralisation des informations et une uniformisation des procédures dans le cadre de la gestion des projets. Ce qui facilite la continuité des projets en cas de départ ou d'absence des agents.

L'Administration communale favorise les stages professionnels pour permettre aux étudiants ou aux jeunes travailleurs d'acquérir leur première expérience professionnelle. L'administration favorise également l'emploi d'étudiants dans le cadre de

l'opération "Eté solidaire" ou sur fonds propres. En 2021, pas moins de 80 étudiants ont été engagés.



Objectif opérationnel

2 - Fidéliser le personnel en améliorant ses conditions de travail

Objectif stratégique

10 - Être une administration communale qui maintient et développe l'emploi

Justifications de l'objectif

Projet(s) inclus dans cet objectif

N°	Nom du projet	Etat d'avancement	Justification état d'avancement
489	Analyser la création d'un fonds de pension pour les contractuels (Deuxième pilier)	Réalisé	Deuxième pilier de pension en place depuis 2019.



Résultats intermédiaires - Evaluation

Le personnel contractuel du service public ne bénéficie pas d'une pension statutaire de fonctionnaire; il n'a droit qu'à une pension de salarié.

La Commune ne dispose que de 3 membres du personnel statutaires. Le Collège communal a donc estimé souhaitable de faire bénéficier le personnel contractuel d'une pension complémentaire via la création d'un fonds de pension (deuxième pilier) en 2019.